

PEYRAT DE BELLAC



**BULLETIN
MUNICIPAL**

2017

Alimentation Marchoise

Bar • Tabac • Presse • FDJ
Plats cuisinés • Epicerie
Rayon boucherie charcuterie
Fruits & légumes • Dépôt de Pain • etc...

Livraison possible à domicile

87330 Mézières sur Issoire
05 55 68 33 50



MABIRE OREAU

Maçonnerie

MAÇONNERIE NEUF RÉNOVATION

Terrassement - Façade - Charpente
Couverture - Plâtrerie

10, rue des Lilas - **87300 BELLAC**

Tél. : 05 55 60 47 19

06 31 54 78 64 - 06 40 20 88 34

em@il : mabire-moreau-maconnerie@orange.fr

**Serge
RESTOUEIX**
**CHARPENTE
COUVERTURE
Zinguerie**

La Ribière - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
Tél. 05 55 68 80 88 - Port. 06 45 16 50 81



Lavergne ets
motoculture

Société au capital de 3000 €

16 bis, avenue de la Libération
87300 BELLAC

**HUSQVARNA - STIHL
YANMAR - TORO**

Vente de tous matériels
de jardin
S.A.V. assuré
par des Spécialistes

☎ 05 55 68 09 30

Fax 05 55 68 70 49

Mail : etslavergne@wanadoo.fr

Site : www.etslavergne.com

**HOTEL-RESTAURANT
LE MANGUIER**

Les Châtaigniers

4 Route de Poitiers
87300 PEYRAT DE BELLAC

05 55 47 32 21

contact@hotel-restaurant-bellac.com

Menu à 13,50 € en semaine.



ENTREPRISE BARDU

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - COUVERTURE

ÉNERGIES RENOUVELABLES

CLIMATISATION - DÉPANNAGES

www.plomberie-chauffage-bardu.fr

Sylvain BARDU

e-mail : entreprise.bardu.sasu@gmail.com

06 87 87 53 06

2, rue Saint-Paul - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC

Tél. 05 55 68 77 45

Siret : 829 924 554 00019

BELLAC PATRICK TAXI

Avec la reprise du taxi de Nouic,
nous sommes dorénavant trois véhicules conventionnés Bellac Patrick Taxi.
Graziella, Frédéric et Patrick seront heureux de vous conduire pour tous
vos déplacements privés, professionnels et médicaux toutes distances.
Communes de stationnements Bellac, Le Dorat et Nouic.

ASSISTANCE
24H/24 7J/7



Bureau : 3, rue du Coq - 87300 BELLAC
Garage : Rue Roulotte - 87210 LE DORAT

Tél. 05 55 68 03 65 / 06 78 31 85 50

Mail : patrickkbardet@gmail.com

Site web : www.bellac-patrick-taxi.fr

Facebook : Patrick Bardet

355915



*Toilettage
Bien-être
et vente*

*Sylvie et Christelle
12, rue Thiers 87300 Bellac
05 55 68 15 50*



MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Madame, Monsieur, Cher(es) Ami(es),

L'année 2017 vient de tirer sa révérence et comme chaque début d'année, je suis heureuse de vous présenter le bulletin municipal qui avec la Gazette est un moyen de communication et d'information auprès de toutes les Peyrachonnes et de tous les Peyrachons sans oublier le site internet de la commune : peyratdebellac.e-monsite.com que vous pouvez consulter quand bon vous semble. J'en profite pour remercier le Pôle Multimédia de Peyrat de Bellac qui gère et met à jour le site de la commune de Peyrat de Bellac.

Cette année 2017 a connu un bouleversement du paysage politique français : nouveau Président de la République, nouvelle Députée. Mais de grands défis demeurent à relever : les questions identitaires, la sécurité des français, les mutations du monde du travail et plus généralement la société même si le contexte économique semble s'améliorer. Il ne faut pas oublier non plus une série de mesures préjudiciables aux collectivités locales qui ont été prises depuis le début de l'été 2017. Toutes ces réformes et décisions sont préoccupantes. Elles auront des conséquences sur les services rendus aux habitants et les investissements publics locaux.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, comme vous le savez, les communautés de communes du Haut Limousin, de Basse Marche et Brame Benaize sont devenues la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) dont les bureaux sont situés 12 avenue J. Jaurès à Bellac. La CCHLeM représente 43 communes et environ 24 000 habitants. De nombreuses réunions et commissions ont été nécessaires et le sont encore aujourd'hui parce que les textes, les règlements, le nombre de compétences sont en constante évolution. Rien n'est simple puisque c'est l'identité et la promotion de l'ensemble du territoire qui sont engagées.

Peyrat de Bellac est un lieu où la qualité de vie et le bien être demeurent notre quotidien. Que penser des 6 jeunes victimes qui ont perdu la vie dans l'accident entre un car scolaire et un train régional à Millas ? Cette situation nous force à relativiser et à découvrir que toutes les choses pénibles qui peuvent nous pourrir la vie comme par exemple le chien du voisin qui aboie, les feuilles mortes de l'arbre de mon voisin qui tombent dans ma cour... sont bien petites et puérides à côté de la douleur des familles endeuillées juste avant les fêtes de fin d'année.

Peyrat de Bellac est aussi une commune vivante et c'est en partie grâce à la richesse de ses associations qui assurent son dynamisme au travers des différentes manifestations mais aussi grâce à nos artisans, à nos commerçants, acteurs eux aussi de la vitalité de la commune. Une mention particulière au monde agricole, porteur de vraies valeurs, en proie aujourd'hui à de nombreuses difficultés mais dont les représentants sont néanmoins passionnés par leur métier.

Pour 2018, des chantiers importants seront entrepris tels que les travaux de restauration du Pont Gothique de Beissat, l'aménagement de la Place St Maixent, la création d'un réseau unitaire Route de Beaujour, des travaux de voirie sur les voies communales, l'entretien des bâtiments communaux, le fleurissement de la commune, les illuminations de fin d'année...

Je vous laisse mes chers concitoyens découvrir votre bulletin municipal. Au fil des pages, vous découvrirez comment vos élus s'engagent pour faire vivre votre commune.

Nouvelle année, nouveaux challenges, nouveaux projets, avec les élus du conseil municipal, avec tous les employés municipaux, nous vous présentons nos meilleurs vœux les plus sincères, de bonheur, de santé, de réussite, de bien-être et profitons toutes et tous de ce que la vie nous offre...

Bonne et heureuse année 2018.

INFOS ET SERVICES	
VIE COMMUNALE	2
FETES ET CEREMONIES	6
COMMUNUTE DE COMMUNES	14
PAYS HAUT-LIMOUSIN	16
PERMANENCES	17
VIE ASSOCIATIVE	18
	19

Crédit photos et rédactionnel : Mairie de Peyrat de Bellac
Conception - Publicité : Bureau de dessin D. VALLE
11 Le Paturail - 87700 ST MARTIN LE VIEUX - Tél. 05 55 70 32 84

Dear British friends,

The town of Peyrat de Bellac is always very happy to welcome you and to count you among its residents.

Our school, "les deux tilleuls", has recently had the pleasure of welcoming three new children from Great Britain to its some 100 pupils.

As always, I would like to thank you for being so involved in all our different associations as well as your kindness.

As I announced during last year's ceremony, there will not be a new year ceremony in January 2018. However, you can put in your calendar the date for a new ceremony to look back on the achievements of 2017. It will be held on Friday 22nd June 2018, at 7 PM, in Peyrat de Bellac stadium. This residents' evening will end with a buffet. If the weather is against us, the ceremony will be held in the salle polyvalente.

New year, new challenges, new projects — the town council and the council employees offer you our sincere best wishes for your happiness, good health, and success. Let's us make the best of what life has to offer.

Happy new year 2018.

Martine FREDAGUE-POUPON

Comme je l'avais annoncé à la cérémonie des vœux le 6 janvier 2017, il n'y a pas eu de cérémonie des vœux en janvier 2018. Vous pouvez déjà inscrire sur votre agenda que cette cérémonie consacrée au bilan de l'année 2017 se tiendra :

- Le vendredi 22 juin 2018
- A 19 heures
- Au stade de Peyrat de Bellac
- Un buffet clôturera cette soirée citoyenne

Si la météo ne le permet pas, la cérémonie se tiendra à la salle polyvalente.

HOTEL DE VILLE (rue de la Colline)

Horaires d'ouverture du secrétariat au public :
les lundi – mercredi – jeudi et vendredi de 8h à 12h et
de 13h30 à 17h et le samedi matin de 8h45 à 12h.

En raison d'une réorganisation des services, le secrétariat est fermé au public le mardi.

Tél. : **05 55 68 11 08** - Télécopie : 05 55 68 74 01
Courriel : mairiedepeyratdebellec@wanadoo.fr

Permanence du Maire ou d'un adjoint : Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.
Merci de bien vouloir contacter le secrétariat au **05 55 68 11 08** pour la prise de rendez-vous.

La Commune dispose d'un site Internet géré par le Pôle Multimédia.

Il comporte des informations concernant les services de la mairie (calendriers des déchets, démarches, cantine et garderie, tarifs des prestations, etc...). Vous y trouverez également les infos générales de la mairie dont les comptes rendus des réunions du conseil municipal, les menus de la cantine, ainsi qu'un calendrier prévisionnel des principales manifestations.

Un annuaire des principaux services (urgences, médical, administratif) ainsi qu'un diaporama d'anciennes cartes postales complètent le site.

Une rubrique « Associations » permet aux associations qui le souhaitent d'y faire figurer leur activité. Si vous le souhaitez, contactez le PMPB (Pôle Multimédia, tél. **05 55 60 44 51**, courriel pmpeyratdebellec@orange.fr).

Voici l'adresse du site :

<http://peyratdebellec.e-monsite.com>



POINT LECTURE (réseau intercommunal)

Horaires d'ouvertures :

- les lundis et mercredis de 8h à 11h
- le samedi matin de 9h00 à 11h

Les inscriptions sont gratuites, toutefois pour les mineurs de moins de 16 ans, il est demandé une autorisation parentale.

Vous pourrez commander éventuellement des livres ou ouvrages qui ne sont pas dans notre dépôt dans la mesure où ils sont disponibles sur le réseau intercommunal du Haut-Limousin en Marche .

Il sera prêté au maximum 10 ouvrages par adhérent, livres et documents audio confondus.

CCAS (Centre Communal d'action Sociale)

Les élus membres de ce CCAS ont mis en place pour toute personne qui le souhaite (isolée ou non) des visites à domicile qui ont pour but :

- d'apporter un soutien moral
- de recueillir vos avis, vos suggestions
- de vous conseiller

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie au **05.55.68.11.08** afin de convenir d'un rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, **garçons et filles**, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile munis de leur livret de famille et de leur carte d'identité.

Cette démarche doit s'effectuer dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie remet une **attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée de défense et Citoyenneté (JDC).**

Cette attestation sera réclamée, notamment lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE & PASSEPORT

L'enregistrement des demandes de cartes d'identité et de passeports étant désormais réalisé exclusivement dans les communes équipées de dispositifs de recueil (stations biométriques), veuillez vous informer et prendre RV auprès de la mairie de Bellac au **05 55 68 10 61**.

DEMATERIALISATION DE LA DELIVRANCE DES PERMIS DE CONDUIRE ET CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

Depuis le 06 novembre 2017, les guichets cartes grises et permis de conduire sont définitivement fermés au public. Les démarches se font désormais exclusivement en ligne à partir du site de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr/>.

Les usagers peuvent effectuer leurs démarches sur Internet soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers de confiance (professionnels de l'automobile ou auto-écoles).

Les usagers ne disposant pas ou ne maîtrisant pas Internet, pourront être accompagnés dans un point d'accueil numérique en préfecture ou en sous-préfecture.

ELECTIONS

Pour toute nouvelle inscription sur la liste électorale, veuillez-vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

En cas de déménagement sur le territoire de la commune, veuillez signaler vos nouvelles coordonnées au secrétariat de la Mairie afin de recevoir votre carte électorale ainsi que tous les envois relatifs à la propagande des élections à la bonne adresse.

GAZ DE FRANCE

Pour votre sécurité, lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, veuillez penser à consulter les plans de zonage Gaz de France dans la mairie du lieu des travaux.

Vous pouvez également consulter le site internet www.dictplus.com

En cas d'urgence un numéro vert (gratuit) :

0 800 455 416

PERMIS DE DETENTION DE CHIENS DE 1^{ère} ET 2^{ème} CATEGORIE

Les propriétaires de chiens de catégorie I et II doivent posséder un permis de détention, délivré par le Maire.

A l'appui de la demande, le propriétaire de l'animal devra fournir en plus des pièces habituelles :

- une attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins ainsi que sur la prévention des accidents.
- une évaluation comportementale de l'animal effectuée par un vétérinaire choisi sur la liste départementale (consultable en mairie).

Il est rappelé aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir les tenir en laisse et muselés sur la voie publique.

MARINE NATIONALE

En 2018, la marine nationale proposera près de 4000 postes à de jeunes français, garçons et filles âgés de 16 à 30 ans et d'un niveau scolaire allant de la classe de troisième à la licence.



Elle propose une préparation militaire Marine sur Brive afin de découvrir la Marine durant 12 samedis de l'année scolaire et participer aux cérémonies du devoir de mémoire à l'occasion de certaines commémorations nationales. La marine a également un partenariat avec l'éducation nationale au lycée Raoul Dautry de Limoges pour préparer un baccalauréat professionnel « maintenance des équipements industriels » (MEI) et au lycée Jean Fayard de Guéret pour un BTS des « systèmes automatisés » (CRSA).

Enfin, un peu plus loin de notre belle région, la marine a rouvert il y a quelques années de cela l'école des Mousses qui s'adresse à des jeunes de 16 à 18 ans qui ont un niveau scolaire entre la troisième et la première et qui souhaitent acquérir rapidement, par un parcours intégré, une compétence et un métier dans la marine nationale. Cette formation sur une année scolaire à Brest ou Cherbourg se concrétise par un premier contrat de quatre ans.

Venez rencontrer un conseiller en recrutement au bureau MARINE DU CIRFA de BRIVE - 75, avenue de Paris - Tél. : **05 55 74 33 17**

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION « DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LES VOIES FERREES »

La divagation d'animaux dans les emprises ferroviaires peut provoquer de graves accidents et entraîner des conséquences financières et pénales lourdes.

Aussi, pour la sécurité de tous et afin d'éviter des désagréments et des conséquences pouvant résulter de ce genre d'incidents, la SNCF et RFF invitent les riverains propriétaires d'animaux à maintenir ou remettre en état leurs clôtures.

CONFLITS DE VOISINAGE, INCIVILITE, RESPECT D'AUTRUI, VANDALISME

- En 2017, à de nombreuses reprises, certains de nos administrés ont interpellé la municipalité pour régler des **soucis de voisinage**. Ces faits étant en général d'ordre privé, la mairie ne peut quasiment jamais intervenir... Nous faisons donc appel au civisme de tous avec cette règle d'or : " Ne fais pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse ». **Respectons les horaires de tolérance des nuisances sonores, faisons taire nos chiens lorsque le bon sens le dicte, etc...**

- En cas de problèmes récurrents et insolubles entre voisins, vous pouvez prendre rendez-vous avec un conciliateur qui tient une permanence chaque mois à la mairie de Bellac.

- Concernant les **déchets canins**, il est important de rappeler aux propriétaires de chiens, que **ramasser** les déjections de leur animal est un acte civique d'autant plus que la commune a mis en place des distributeurs de sachets pour ramassage des déjections canines.

Nous espérons que ces distributeurs inciteront chaque personne au respect de la propreté et de l'hygiène.

Tout au long de l'année, plusieurs actes de vandalisme ont malheureusement été constatés dans notre commune et ont été signalés à la Gendarmerie :

- **Panneaux directionnels détériorés et arrachés : route de la Ribière, rue de l'Ancienne Mairie, Route de Sissac**

- Pierres arrachées sur le parapet du Pont de Beissat
- Plusieurs coffrets de coupure et sécurité gaz ont été cassés...
- Immondices délibérément laissés devant la salle des associations

Tous ces actes de vandalisme sont dommageables pour la commune et engendrent des dépenses inutiles.



REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEIN AIR

Nous vous rappelons que le brûlage à l'air libre des déchets verts de jardin, de tonte et de taille est désormais interdit pour tous les particuliers, **toute l'année et en tout lieu du département**. Les particuliers doivent déposer leurs déchets verts en déchetterie ou procéder à leur broyage.

Cette interdiction de brûlage des végétaux à l'air libre toute l'année, s'étend également aux professionnels et aux agriculteurs sauf à remplir certaines conditions valant exception. Dans ces cas, il est nécessaire de contacter le secrétariat de mairie pour connaître la procédure.

Cette réglementation est consultable dans l'article 84 du règlement sanitaire départemental - article R.541-8 du code de l'environnement et précisé par la circulaire interministérielle du 18 novembre 2011. L'objectif est de renforcer la prévention des incendies et de préserver la qualité de l'air.

Nous vous remercions de bien vouloir respecter ces dispositions préfectorales et nous espérons que vous serez vigilants et sensibles sur les conséquences parfois désastreuses des négligences ou imprudences dans l'utilisation du feu.



MISE EN PLACE DE PATROUILLE DE CONTACT PAR LA GENDARMERIE

La Gendarmerie de Bellac a mis en place une Patrouille de Contact. Il s'agit de gendarmes qui sont chargés de faire connaissance avec la population des 27 communes de la communauté de brigade. Ils vont visiter et dialoguer avec les particuliers, les entreprises, les commerçants, les agriculteurs, la mairie.

La 1^{ère} visite s'est déroulée le 16 décembre 2017. Les prochaines dates programmées sont le 23 janvier et 16 février 2018.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous pour réserver à cette patrouille de contact le meilleur accueil et d'ores et déjà, nous vous en remercions.

EPAVES - VEHICULES HORS D'USAGE

Un service départemental pour l'enlèvement des épaves et véhicules hors d'usage est mis en place par le Conseil départemental de la Haute-Vienne. Ce service est **entièrement gratuit**.

Il suffit simplement au propriétaire d'une épave de venir compléter en mairie une demande d'enlèvement accompagnée de la photocopie de la carte grise du véhicule.

L'enlèvement sera effectué par un récupérateur agréé.

ELAGAGE DES ARBRES

Les riverains des voies communales doivent impérativement procéder à l'élagage de leurs arbres en bordure des voies publiques afin de faciliter le passage des usagers, du car de ramassage scolaire et afin d'éviter d'entraver le service du téléphone (vous êtes passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé au titre de l'article L65 du Code des postes et télécommunications électroniques). **Les riverains des chemins communaux devront élaguer leurs arbres pour permettre le passage du tracteur afin d'assurer leur entretien.**

Il est également rappelé aux agriculteurs qu'ils doivent assurer l'entretien des voies communales en période de travaux agricoles afin d'assurer la sécurité des usagers.

ENTRETIEN DES OUVRAGES D'ACCES

Ces ouvrages soumis à permission de voirie doivent toujours être établis de manière à ne pas gêner l'écoulement des eaux sur le domaine public.

Aussi, nous rappelons que les propriétaires riverains sont tenus d'entretenir les ouvrages ayant fait l'objet d'autorisation à leur profit.

AVIS AUX FOYERS RACCORDES A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Suite à la visite des stations d'épuration avec des agents de la Direction Départementale des Territoires, service de l'eau et de l'environnement, il a été constaté des dysfonctionnements dus à la présence de lingettes, tampons et serviettes hygiéniques, qui bouchent les dégrilleurs et risquent d'endommager les ouvrages.

Aussi, nous demandons aux foyers raccordés à l'assainissement public de **ne jeter aucun corps solide dans les toilettes** pour ne pas engorger les réseaux d'eaux usées et d'éviter ainsi, des situations désagréables et une perte de temps pour les agents techniques, ainsi que des frais de réparations importants sur nos différentes stations.



**Fédération Départementale
des Groupements de
Défense contre les
Organismes Nuisibles de
la Haute-Vienne**

13 Rue Auguste Comte - CS 92092 - 87070 LIMOGES
Tél. : **05 55 04 64 06** - Fax : 05 55 04 64 12
Mail : fdgdon87@gmail.com

Ambrosie, ragondin, campagnol terrestre, corneille noire, pigeon, Berce du Caucase, corbeaux freux, chenilles processionnaires, nous sommes confrontés très souvent aux nuisances causées par ces organismes :

- Allergie causée par l'Ambrosie,
- Dégâts aux cultures par les corvidés et les campagnols terrestres
- Dégâts aux berges d'étangs par les ragondins,
- Souillure des bâtiments d'élevage et du domaine public par les pigeons Bizet.

Soucieuse de répondre à ces problématiques, votre commune adhère à la FDGDON (fédération départementale des Groupements de défense contre les organismes nuisibles), section départementale de l'organisme à vocation sanitaire agréée par l'état pour le suivi des plans de lutttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les lutttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de lutttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutttes collectives :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons) mise à disposition de cages pièges,
- Formation à l'identification des plantes exotiques envahissantes et conseil de gestion).
- Information et lutte sur les bios agresseurs (chenille processionnaire, cynips du châtaignier,...)

Cette année encore, en fonction de vos besoins, des actions collectives seront organisées par la FDGDON dans la commune.

Notamment concernant la régulation des populations de ragondin, une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FDGDON au

05 55 04 64 06.



**SYNDICAT DES ETANGS DE
LA HAUTE VIENNE**

SAFRAN
2, Av. Georges Guingouin
CS 80912 PANAZOL
87017 LIMOGES CEDEX 1

Tél. : **05 87 50 41 90** le matin - Fax : 05 87 50 41 89
Mail : bcaf@safran87.fr

SE 87 - SYNDICAT DES ETANGS DE LA HAUTE VIENNE

Créé en 1916, le Syndicat a pour mission de représenter, de défendre et de conseiller les propriétaires d'étangs. Il répond aux questions de ses adhérents et leur apporte son aide dans la gestion piscicole, pour les dossiers de mise aux normes etc...

APPL - ASSOCIATION DE PROMOTION DU POISSON LOCAL EN NOUVELLE AQUITAINE

Créée le 21 Mars 2016, l'Association a pour mission la promotion du poisson local, de fédérer les acteurs de la filière piscicole et d'assurer la viabilité économique et commerciale de la filière.

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

AMELIORER VOTRE HABITAT :
une approche personnalisée, des solutions adaptées

Notre équipe de professionnels vous apporte son savoir-faire dans la définition de votre projet d'amélioration de l'habitat et d'un accompagnement dans la recherche et la mobilisation des aides financières disponibles.

- Conseils techniques et élaboration de projet
- Diagnostics (décence, énergie, autonomie, etc.)
- Définition d'un programme de travaux
- Vérification devis et factures
- Conseils administratifs et financiers
- Montage des dossiers de financement
- Plan de financement
- Suivi du dossier jusqu'à la fin des travaux

Immeuble le Danuble
44, rue Rhin et Danube - 87280 LIMOGES
Tél. : **05 55 1018 78**
Mail : contact.hautevienne@solihha.fr



**ISOLEZ GRATUITEMENT VOTRE
MAISON DU SOL AU PLAFOND.**

L'opérateur social en Efficacité Energétique (OSER) propose des solutions pour réduire la précarité énergétique à travers la réalisation de travaux performants concernant l'isolation des habitations des ménages aux ressources modestes.

Ainsi, les propriétaires d'un logement de plus de deux ans présentant une isolation déficiente peuvent faire appel à cet organisme dans la mesure où ils ont un revenu faible, des difficultés économiques et sociales ou étant en situation de grande précarité (malade, personnes âgées, isolées). Si vous êtes éligibles, les travaux d'isolation seront réalisés gratuitement. Pose d'isolation toiture, doublage isolant mural ou encore isolation sous plancher seront pris en charge par les intervenants partenaires d'OSER.

N'hésitez pas à contacter directement M. LAGOUTTE Grégory, conseiller habitat au **06 52 26 14 33**

Etat civil année 2017

NAISSANCES

le 08 mars	Savana BONNET
le 21 mars	Tahlia COMBO DAOU
le 05 mai	Mandy CHAMBAUD
le 31 août	Noah Christophe Serge DELISLE
le 16 septembre	Mathis Pierrick OLIVET

MARIAGES

le 29 juillet	JERIDI Julien et LAJOUX Julie
le 21 octobre	THIBAUD Michel Albert et FAURANT Sylvie Brigitte

DECES

le 31 décembre (2016)	Marie-Louise BOYER veuve VILLEGER
le 05 janvier	Denise Odile Yolande IMBERT épouse DAVID
le 05 janvier	Suzanne Marie Louise LAVALADE épouse PROPIN
le 05 janvier	René PERROT
le 08 janvier	Simone Lucette MASSONNEAU épouse LAJOUX
le 25 janvier	Jeanne Marie GLANGER
le 04 février	Berthe Valentine DUPONT veuve AUDEBERT
le 02 mai	Emile Jean-Baptiste PALLIER
le 21 mai	Gabriel André RIFFAUD
le 1 ^{er} juin	Henri CHATEAU
le 08 juillet	Thérèse POIRATON veuve RUDI
le 23 juillet	Maurice René DESFORGES
le 24 août	Andrée JAOUEN veuve MARBOUTY
le 26 septembre	Daniel Maurice MORICHON
le 29 octobre	Raymond TROUBAT
le 12 novembre	Charles Pierre MEUNIER
le 06 décembre	Anne-Marie LORINQUER épouse RIFFAUD

TARIFS DE LOCATION DU FOYER CLUB POLYVALENT

au 01.01.2018

Location du bar seul : 130 €
Location salle du haut : 330 €
Location salle du bas : 140 €

(Cette salle ne peut être louée que par les habitants de la commune).

TARIFS 2018

Cantine : 2,60 € depuis le 1^{er} septembre 2014

Garderie : La garderie fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h00 à 18h30 les lundis-mardis-jeudis et vendredis ; de 8h50 à 12h15 le mercredi. Depuis le 1^{er} septembre 2014, le prix de la garde est fixé à 1,30 €/enfant/garde et gratuit pour le 3^{ème} enfant d'une même famille.

SUBVENTIONS ACCORDEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNEE 2017

- Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)	70 €
- Association Française contre les Myopathies	70 €
- Amicale de l'École des 2 Tilleuls	450 €
- Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)	100 €
- Shogun karaté	200 €
- Association Vélo Nature	150 €
- Union Générale des Aveugles et des Grands Infirmes	70 €
- FNATH	70 €
- Association « Jour de soie »	200 €
- Art'Abesque	200 €
- Art'Abesque (subvention exceptionnelle pour réalisation fresque au foyer-club)	1 000 €
- GVA de Mézières-sur-Issoire et Bellac	70 €
- Secours Populaire Français	70 €
- A.A.P.M.A. (section pêche de BELLAC)	200 €
- Gymnastique volontaire « Peyrat Forme »	250 €
- ACCA de Peyrat de Bellac	450 €
- Noussat Adhère	150 €
- Mouvement Danse	150 €
- USP	800 €
- Supers nounous du Nord 87	70 €
- APOSNO	100 €
- Pupilles de l'enseignement public	50 €
- Ligue contre le cancer	70 €
- Prévention routière	50 €
- Anciens exploitants agricoles	15 €

COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 ET BUDGETS 2017

Approbation du compte administratif 2016

Sous la présidence de Madame Arielle NIVARD, le compte administratif de 2016 dressé par Madame le Maire Martine FREDAGUE-POUPON est adopté ainsi :

- compte administratif principal
 - dépenses de fonctionnement : 574 673.33 €
 - recettes de fonctionnement : 1 107 987.21 €
 - dépenses d'investissement : 483 062.91 €
 - recettes d'investissement : 660 541.39 €
- compte administratif annexe service public d'assainissement
 - dépenses de fonctionnement : 35 514.14 €
 - recettes de fonctionnement : 72 062.25 €
 - dépenses d'investissement : 52 518.43 €
 - recettes d'investissement : 207 353.94 €

Vote du budget primitif 2017

* Service public d'assainissement

Surtaxe communale d'assainissement :

Partie fixe : 55 € par compteur pour les abonnés raccordés ou raccordables

Partie variable : 1.60 € / M³ d'eau consommée

- dépenses et recettes d'investissement : 409 769 €
 - dépenses et recettes de fonctionnement : 36 548 €
- * Budget principal

Taux inchangés des 3 taxes locales directes :

- taxe d'habitation : 11,97 %
- taxe foncier bâti : 15,97 %
- foncier non bâti : 55,88 %.

- dépenses et recettes d'investissement : 543 746 €
- dépenses et recettes de fonctionnement : 942 900 €

TAXES D'ASSAINISSEMENT

Une participation pour branchement à l'égoût est due par tout propriétaire d'un immeuble raccordé ou raccordable au réseau d'assainissement collectif. Cette participation, fixée à **750 €** est payable dès la réalisation des travaux d'assainissement collectif. **Le raccordement est obligatoire dans un délai de 2 ans en vertu de l'article L1331-1 du code de la santé publique.**

Concernant les assainissements individuels, la compétence a été transférée au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable de la Gartempe (SIDEPA). Ce dernier a délégué la société VEOLIA pour instruire les demandes d'assainissement individuel. Les dossiers sont à retirer à la mairie de votre domicile. Ces derniers sont à compléter et à retourner en 2 exemplaires auprès de VEOLIA - ZI OCCITANIA - La Croix du Breuil - 87250 BESSINES SUR GARTEMPE - Tél. : **05 55 67 71 90**
Le coût de la prestation sera directement facturé au pétitionnaire.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DERATISATION

La commune décide de reconduire le contrat de dératisation avec la Coopérative Départementale d'Action Sanitaire de la Haute-Vienne (CDAAS) pour un montant de 642.50 € H.T. qui comprend 2 traitements par an pour le restaurant scolaire et les stations d'épuration et 2 traitements en alternance avec le bourg pour les réseaux eaux usées et pluviales des villages de Sissac, Chez Giraud, La Ribière et Noussat.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SEJOURS DE VACANCES POUR L'ETE 2017

Le conseil municipal a voté une participation de 6.00 €/jour/enfant pour les enfants domiciliés sur la commune qui sont partis en centres de vacances durant l'été 2017.



L'ÉCOLE DES 2 TILLEULS

RENTREE SCOLAIRE

La rentrée a eu lieu le lundi 4 Septembre avec une légère augmentation des effectifs puisque notre école accueille cette année 100 enfants (95 l'an passé).

- 27 enfants sont en maternelle avec Madame Catherine Rivière
- 29 enfants sont en CP-CE1 avec Madame Eve Duchambon
- 23 enfants sont en CE2-CM1 avec Madame Marie Cavagne
- 21 enfants sont en CM2 avec Monsieur Laurent Champeymont, Directeur de l'école.

La semaine de quatre jours et demi est maintenue pour l'année 2017/2018, les horaires restent donc inchangés.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES DE BELLAC

La commune de PEYRAT DE BELLAC a remboursé à la commune de BELLAC la somme de 1 431.09 € pour l'année scolaire 2016/2017 concernant 1.5 enfants domiciliés sur la commune mais scolarisés à BELLAC. Ces enfants ayant commencé leur scolarité obligatoire à BELLAC n'étaient pas dans l'obligation de s'inscrire à l'école publique de PEYRAT DE BELLAC.

ALARME INCENDIE

Le 6 Octobre a eu lieu un exercice d'évacuation de la cantine au cas où un incendie se déclarerait durant le moment du repas.

83 enfants étaient présents. Avec beaucoup de discipline, tous ont quitté les locaux pour se rendre au point de rassemblement qui était à la salle de motricité. Les 83 enfants ainsi que le personnel communal ont parfaitement bien réalisé cet exercice car l'évacuation s'est faite en 1mn30 après le déclenchement de l'alerte.

Monsieur Puygrenier, chef de la caserne des pompiers de Bellac a félicité les enfants pour leur rapidité d'exé-

cution. Il a ensuite pris le temps d'échanger avec les jeunes en répondant à toutes leurs questions. Bravo les enfants pour votre réactivité !

LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2017-2018, nous avons renouvelé l'expérience, décrite comme positive par les enfants et les parents. 29 enfants y sont inscrits.

Ces activités ont redémarré le lundi 11 septembre 2017. Une réunion publique avait eu lieu le 19 juin afin d'informer les parents des projets que la Mairie souhaitait mettre en place pour que les enfants puissent accéder à des activités manuelles variées et intéressantes.

Pour la période du 11 septembre au 16 octobre 2017 : la création et l'exposition d'épouvantails. Les 3 plus grands épouvantails ont trouvé leur place dans le centre bourg et devant la Mairie. Chaque enfant a pu amener chez lui sa propre réalisation.

Pour la période du 6 novembre au 18 décembre : les enfants ont réalisé des décorations de Noël qu'ils ont pu amener chez eux. Ils ont aussi réalisé une couronne géante qui a été accrochée sur la porte d'entrée de la mairie pendant les fêtes de fin d'année.

Pour la période du 8 janvier au 5 février 2018 : des travaux de peinture avec création de bacs à fleurs à partir de matériaux de récupération feront le bonheur des petits et des plus grands. Certains bacs à fleurs pourront être exposés sur la commune dès les premiers beaux jours.

Pour la période du 26 février au 26 mars : fêtes de Pâques obligent, ce sera une poule géante et... ses poussins et/ou œufs qui trouveront refuge sur les pelouses communales.

Pour la période du 23 avril au 2 juillet : des travaux de peinture et de jardinage occuperont tous ces enfants très créatifs...

Bravo, ils sont vaillants ! Et merci à toutes celles qui les encadrent et qui permettent ainsi l'expression artistique de nos "P'tits loups".

A chaque fin de période, un goûter est organisé avec les enfants, les animatrices et les bénévoles afin d'admirer les travaux réalisés.

LES TRAVAUX

Comme tous les ans, de nombreux travaux ont eu lieu sur notre commune, entraînant parfois de désagréments à certains d'entre vous.

Travaux de voirie par l'entreprise PIJASSOU TP dans le cadre du programme de voirie 2017 :

- VC n° 3 : pose de caniveaux au Verger.
- VC n° 17 : pose de caniveaux à la Ribière.
- Goudronnage de la voie d'accès menant à Lannaud.

Travaux de voirie par le syndicat SYGESBEM :

- Le décapage de la voie d'accès menant à Lannaud.
- Le nettoyage des fossés et l'empierrement de chemins ont été réalisés au Montroy et le Moyard pour un montant de 1 785 € TTC.

Travaux de renforcement de voirie et aménagement de places par l'entreprise LABBE TP :

- Impasse des Chataigniers pour un montant de 5 880 € TTC.
- Les trois places de Sissac, y compris la réfection des caniveaux, le remplacement de tampons en béton par des tampons en fonte pour un montant de 46 038 € TTC.

Le Conseil départemental a subventionné ces travaux à hauteur de 3 900 €.

Effacement du réseau électrique :

L'effacement du réseau, impasse de la Vieille Route a été réalisé par le Syndicat Energies Haute Vienne (SEHV).

Fauchage des accotements :

Ce sont 40 km d'accotements en plusieurs passes qui ont été fauchés et débroussaillés par l'entreprise BOURDACHE de St Ouen.

Remplacement des réseaux d'eau et d'assainissement dans le bourg du haut :

Le réseau d'eau a été remis à neuf car il en avait grandement besoin. Les travaux ont été financés par le SIDEPA de la Gartempe (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement) et réalisés par l'entreprise SADE.

Les travaux d'assainissement ont été réalisés par l'entreprise de travaux publics SOTEC 87 et HALARY.

L'entreprise COLAS est intervenue pour le revêtement des rues.

Ces travaux, conséquents, 800 mètres de long, ont duré de longs mois et ont malheureusement créé de nombreux désagréments aux riverains.

Le coût de ces travaux s'élève à 448 438,78 € TTC. Ils ont été subventionnés par :

- **Le Conseil départemental : 111 900 €.**

- **L'agence de l'eau Loire-Bretagne : 149 200 €.**

Le solde étant à la charge de la municipalité, soit : 187 388,78 €.

L'accès au parking du stade :

Les 11 et 12 avril 2017, les plots se situant aux abords du stade ont été scellés par les employés communaux pour éviter qu'ils soient déplacés et permettre ainsi la mise en sécurité de notre complexe sportif.

Le balayage de la voirie :

Depuis 2014, Le balayage des rues est effectué 2 fois par an :

- une fois au printemps.
- une seconde fois à l'automne et ce par l'entreprise COVED SAS.

Les travaux sur toitures :

- La toiture de l'abri dans le vieux cimetière et celle des WC publics sur la place Chabellard ont été refaites.
- Le démoussage des toitures du pigeonnier, du presbytère et de la salle du pôle multimédia a été effectué.

C'est l'entreprise AS Couverture de Bellac qui a réalisé les travaux pour un montant de 5 691,68 €.

Les murs du vieux cimetière :

Les murs du vieux cimetière ont été repris et rénovés par l'entreprise DUCHIRON de Peyrat de Bellac pour un montant de 23 355,79 € TTC.

Ces travaux ont été subventionnés par :

- **La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 4 908,50 €.**

- **Le Conseil départemental : 6 895 €.**

Travaux de remplacement de menuiserie à la salle polyvalente :

Les fenêtres ainsi que la porte d'entrée de la salle polyvalente ont été changées. Des menuiseries en PVC ont remplacé le bois pour les fenêtres. Quant à la porte d'entrée, les menuiseries ont été réalisées en profils aluminium.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise SCAL d'Aixe sur Vienne pour un montant de 16 783,20 € TTC
Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil départemental : 2 797,20 €.



Travaux de peinture :

- A l'école des 2 tilleuls : la peinture des portes, des fenêtres et des encadrements a été renouvelée. Elles sont maintenant agrémentées de couleurs vives apportant plus de gaieté à l'établissement.

Ce chantier a été réalisé par l'entreprise PERICAT de Peyrat de Bellac pour un montant de 7 998,24 € TTC. Le mur de la cour a été maçonné et repeint par les agents communaux.

- A la Mairie : les peintures et les tapisseries de la salle d'honneur, de la bibliothèque, du couloir, de la salle du cadastre ont été refaites. La grande table de la salle d'honneur a également été décapée et vernie.

C'est l'entreprise PERICAT qui a effectué ces travaux pour un montant de 11 873,98 € TTC.



Changement de rideaux et embrases :

Les rideaux et les embrases ont été changés :

- A la Mairie : La confection et la pose de ces tissus occultant non feu ignifugés ont été effectués par l'entreprise TISSUS DU GRAND LARGE de St Benoit pour un montant de 1 464 € TTC.
- A la salle des associations pour un montant de 276,10 € TTC.
- A la salle polyvalente pour un montant de 2 250,24 € TTC.

Travaux de sanitaire dans les maisons locatives de la commune :

Des receveurs de douche en carrelage, des mitigeurs thermostatiques de douche, des sièges escamotables, des barres de douche et de redressement, des meubles-lavabo pour salle de bain, des mitigeurs lavabo ainsi qu'une cabine de douche ont été installés dans les maisons locatives communales.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise BARDU de Peyrat de Bellac pour un montant de 10 514,90 € TTC.

Installation d'un local pour conteneurs poubelles :

- Un local pour conteneurs poubelles est maintenant installé sur le parking de la salle polyvalente. Il a été réalisé en panneaux de grillage et poteaux en acier laqué vert par l'entreprise NORMAND de Bellac pour un montant de 2 250,24 € TTC.

Ce local permet d'éviter que les conteneurs poubelles soient remplis de déchets de toute nature et que les personnes qui louent la salle polyvalente ou la salle des associations ne puissent pas y déposer leurs sacs poubelles par manque de place.

Chaque famille ou association qui loue la salle polyvalente ou la salle des associations dispose de la clé du local pour déposer ses ordures dans les conteneurs poubelles.



Installation d'une box textile :

- L'association bellachonne REMPART (Réussir En Milieu Professionnel Avec Réinsertion par le Travail) a installé une box textile sur le parking de la salle polyvalente, à côté des éco points.

L'association REMPART gère depuis 2012 une friperie appelée « RICOCHETS » installée à Bellac. Cette activité permet l'emploi de 7 personnes dont l'objectif est de les aider à retrouver une activité professionnelle. Les vêtements collectés sont directement triés et réutilisés à Bellac au profit de ceux qui y travaillent et ceux qui achètent.

Pour des quantités importantes, vous pouvez toujours amener vos textiles directement à la boutique, 10, rue Jean Jaurès à Bellac ou téléphoner à la boutique au : **05 55 68 02 86**.

Attention, ce container ne doit recevoir que des tissus (vêtements, linges...), des chaussures et de la maroquinerie et non des pots de peinture comme cela a été le cas courant novembre 2017... Un peu de respect SVP...



La numérisation des cimetières :

- La cartographie des 2 cimetières est achevée. Sur chaque panneau apposé à l'entrée des 2 cimetières, vous trouverez le plan du cimetière avec une liste alphabétique des noms. Les plans permettront de mieux identifier les emplacements des sépultures. Vous avez pu constater que certaines tombes sont en trait rouge. Si vous savez à qui appartiennent ces tombes, merci de bien vouloir prendre contact avec le secrétariat de Mairie (**05 55 68 11 08**). Certaines personnes l'ont déjà fait et nous les en remercions.



Le secrétariat de Mairie est maintenant équipé d'un logiciel de gestion des cimetières et du columbarium, ce qui lui permet une gestion et une mise à jour beaucoup plus facile qu'auparavant.

C'est la société ACTIUM CARTOGRAPHIE de Panazol qui a réalisé la cartographie sur informatique des 2 cimetières pour un montant de 5 400 € TTC

Implantation d'une boîte à livres :

C'est grâce au rapprochement du Lions Club Bellac/Gartempe, de M. Lenoir, Président de l'association agir pour la lecture - vaincre l'illettrisme et de la commune de Peyrat de Bellac que cette boîte à livres a pu être inaugurée le 16 novembre 2017.



La boîte à livres est installée dans un espace de verdure : le parc du Presbytère. Le banc sous le bouleau pleureur attend les futurs lecteurs !

Cette idée est née en Normandie. Cette boîte est en ossature en bois d'agepan DWD recouverte d'une feuille d'aluminium et d'un film plexiglass sur lequel on peut lire le nom du Lions Club Bellac/Gartempe, le logo de la municipalité ainsi que les inscriptions : **je dépose un livre, j'emprunte, je lis et je rapporte**. On peut donc venir prendre un livre, en déposer, le lire et le rapporter. Tous styles de lecture allant de l'enfant à l'adulte sont à votre disposition pour permettre à chacun de trouver ce qu'il recherche et de lire à son niveau et à son rythme.

Deux autres boîtes à livres ont été installées : une à Bellac et une autre à St Junien les Combes.

La municipalité vous invite à utiliser cette boîte à livres et remercie toutes les personnes qui approvisionneront la boîte à livres.

Le point lecture à la mairie reste aussi à votre disposition les jours suivants : lundi - mercredi et samedi matin.

LES ESPACES VERTS

Le fleurissement :

Plusieurs parterres ont été entretenus, fleuris et ainsi mis en valeur pour rendre notre commune plus attractive pour l'ensemble de la population mais aussi pour les touristes de passage.

La Municipalité tient à remercier très chaleureusement les bénévoles, les agents communaux et les membres de la commission fleurissement qui ont travaillé ensemble pour contribuer à l'embellissement et à l'entretien des espaces verts. Nous espérons pouvoir continuer cette « expérience » dès le printemps 2018.

Nous tenons également à remercier les propriétaires de l'abreuvoir en pierre situé rue Saint Paul qui nous ont donné leur accord pour fleurir ce bac et embellir ainsi la rue.



Le désherbage :

Nous rappelons qu'il est désormais interdit aux collectivités d'utiliser des produits chimiques pour entretenir les parcs et jardins communaux. Il y a 2 exceptions à la règle : ce sont les terrains de sport et les cimetières.

Pour pallier à cette nouvelle réglementation, la municipalité a investi dans l'achat de 2 débroussailluses réciprocateurs qui permettent aux agents techniques de travailler en toute sécurité le long des routes, trottoirs, murs et ce, sans projection. Les agents techniques désherbent aussi manuellement les parterres à fleurs et la municipalité a également mis en place un système de paillage pour éviter la repousse des herbes indésirables.

Les agents techniques sont plutôt satisfaits de travailler sans produits chimiques même s'ils reconnaissent que les méthodes naturelles exigent un peu plus de travail.

Nous profitons du bulletin municipal pour inciter les habitants de la commune à réduire eux-mêmes l'usage des pesticides dans leur jardin et autour de leur maison, voir même à s'en passer. **Nous en profitons également pour remercier toutes les personnes valides qui voudront bien elles-mêmes nettoyer les abords de leurs propriétés.**

LES ILLUMINATIONS DE NOEL

Quelques personnes ont été étonnées qu'il y ait moins de décorations de Noël cette année à Peyrat de Bellac. En effet, la municipalité a décidé d'installer de nouvelles illuminations de Noël car certains motifs étaient devenus obsolètes. L'installation de ces nouveaux motifs se fera en plusieurs étapes. Notre choix s'est porté et se portera sur des motifs fonctionnant avec des ampoules LED dans un souci d'économie d'énergie et de développement durable.

De nouveaux motifs, plus grands, ont été positionnés sur les candélabres en entrée et sortie de bourg. Un sapin en 3D a été installé dans le parc du Presbytère. La façade de la Mairie a été illuminée de 3 couleurs : rouge, vert et bleu. Des guirlandes ont aussi été installées à la Mairie et autour de la porte d'entrée principale de l'Eglise.



De plus, un traineau avec son père Noël tiré par deux rennes a été installé sur la pelouse devant la Mairie. Cette réalisation artisanale a été créée par des membres du conseil municipal. Un habitant de la commune a bien voulu mettre sa touche de peinture sur ces motifs.

La municipalité remercie « ces petites mains » qui ont oeuvré pour une décoration plus atypique de notre commune. Elle remercie également les personnes qui ont emballé des cadeaux et les ont déposés à côté du Père Noël sur le traineau. Il faut que vous sachiez que la municipalité a reçu de nombreuses félicitations au sujet du traineau.

La municipalité remercie également la famille DEKKERS pour le don de plusieurs sapins de Noël qui ont permis de décorer la salle polyvalente, la salle de motricité à l'école, le secrétariat et le rond-point du stade.

Notre souhait est de pouvoir continuer à installer d'autres motifs pour les fêtes de fin d'année 2018.



APPEL AU MECENAT POUR LE PONT GOTHIQUE DE BEISSAT

Le pont gothique de Beissat, situé sur les communes de Peyrat de Bellac et de Saint Ouen, haut lieu touristique, protégé depuis 1970, fait partie du patrimoine que nous nous devons de sauvegarder.

D'importants travaux de restauration, certainement en plusieurs phases, vont être entrepris afin de préserver cet ouvrage.

Ces travaux sont estimés à un montant de plus de 900 000 € .

Des aides ont été sollicitées auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Conseil départemental mais la part restant à la charge des deux communes est cependant importante pour le budget de nos deux communes. C'est pourquoi, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, Peyrat de Bellac et St Ouen ont lancé un appel au Mécénat Populaire et au Mécénat d'Entreprise dans le cadre une souscription publique ouverte à tous, habitants, entreprises, associations et amis des communes. Cette opération va permettre à chacun de s'impliquer dans ce projet citoyen tout en bénéficiant à titre individuel d'avantages fiscaux.

A la date du 10 janvier 2018, les dons se montent à 8 840,70 €.

Quel que soit le montant de votre contribution, sachez que votre participation sera précieuse et particulièrement appréciée. Donc, un grand merci à celles et à ceux qui ont déjà été généreux.

Une réunion s'est tenue à St Ouen le 25 août 2017 en présence des associations des 2 communes pour présenter le projet de restauration du pont et pour trouver des idées de manifestations à mettre en place pour collecter des dons.

Une 2^{ème} réunion s'est tenue, toujours à St Ouen, le 16 septembre 2017 pour la signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine. La population des 2 communes a été invitée à cet événement.

Merci à toutes les personnes qui ont bien voulu y assister ainsi qu'aux associations des 2 communes qui ont animé cette conviviale manifestation.

Mobilisons-nous pour sauvegarder cet édifice qui fait partie de notre patrimoine.

LA CULTURE AU GRAND JOUR

Dans le cadre de la quinzaine culturelle organisée par le Conseil départemental, un spectacle gratuit de jazz avec le **Collectif 129 Big Band** a été proposé à la population de Peyrat de Bellac le 7 avril 2017 à 20h30 à la salle polyvalente. Environ 120 personnes ont participé à ce concert pour découvrir ou re-découvrir les grands standards du jazz, de la saoul ou de la bossa nova. Après 1h30 de concert, le public a pu s'entretenir avec les artistes autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Peyrat de Bellac.

CEREMONIES COMMÉMORATIVES

Les cérémonies commémoratives sont organisées :

- Le 11 novembre : commémoration de la fin de la guerre de 1914-1918.
- Le 8 mai : commémoration de la fin de la guerre de 1939 - 1945.
- Le 11 juin (exceptionnellement, cette cérémonie a eu lieu le 12 juin en raison du 1^{er} tour des élections législatives le dimanche 11 juin) : cérémonie pour honorer la mémoire des martyrs du 11 juin 1944. 2 cérémonies sont organisées. Un premier rassemblement s'est tenu à la stèle du pont du Vincou où 5 personnes ont perdu la vie puis un 2^{ème} rassemblement s'est tenu à la stèle de Bel Air à St Bonnet de Bellac où 2 personnes ont été tuées. En 2018, le 1^{er} rassemblement se tiendra à St Bonnet de Bellac et le 2^{ème} à Peyrat de Bellac.



La municipalité tient à remercier le porte-drapeau de la commune, J. Guy TONDUSSON qui non seulement est présent aux commémorations qui se tiennent sur la commune de Peyrat de Bellac mais aussi sur le territoire de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche. Elle remercie tous les porte-drapeaux des autres communes qui participent spontanément à nos cérémonies.

- J. Guy TONDUSSON a reçu le 14 juillet 2016, le diplôme d'honneur de porte-drapeau pour le remercier d'assurer bénévolement lors des manifestations, le service du port du drapeau tricolore. Le porte-drapeau rend hommage, au

nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

- Camille CHEVALIER et François GERMANAUD ont reçu chacun, une médaille de bronze au titre de l'Union Fédérale Paris.

La municipalité remercie également toutes les personnes qui participent à ces cérémonies, notamment les enfants de l'école des 2 Tilleuls, les jeunes qui vont au collège et au lycée à Bellac et qui donnent un peu de leur temps pour lire des textes. **Elle aimerait bien que les habitants de la commune de Peyrat de Bellac viennent encore plus nombreux aux cérémonies afin que ces cérémonies commémoratives continuent à faire vivre la mémoire des femmes et des hommes tombés pour que vive la France.**



Cette année encore, de nombreuses associations de PEYRAT-DE-BELLAC se sont rassemblées pour préparer un week-end Téléthon très chaleureux.

La coordination de l'AFM Téléthon Haute Vienne a choisi PEYRAT et BELLAC comme villages d'ouverture. La cérémonie officielle d'ouverture du Téléthon s'est déroulée devant la salle polyvalente de PEYRAT-DE-BELLAC.

Le vendredi 8 décembre 2017 vers 18h le départ de la marche aux flambeaux a été donné au gymnase de Jolibois. Elle a réuni de nombreux marcheurs, accompagnés de Miss Canton, Maëva, pour arriver vers 18h45 à la salle polyvalente de PEYRAT-DE-BELLAC où attendaient Chloé, marraine du Téléthon Haute Vienne 2017, une délégation de l'AFM Téléthon et M^{mes} les Maires de PEYRAT, de BELLAC ainsi que Madame la Sous-Préfète.

Notre défi, le «chamboule-tout» géant a occupé de nombreuses personnes petites et grandes, afin de découvrir la banderole 3637 de 3 m de long sur 1,50 m de large confectionnée et offerte par l'association "patch à Lolo" de Bellac. Les 400 boîtes de conserves vides, généreusement récoltées par l'ensemble des habitants de la commune et des alentours ont été tombées en un temps record !!!

Vers 20h la chorale OKAZOU nous a offert de beau récital qui s'est terminé par un hommage à Johnny HALLYDAY avec la chanson « Je te promets ». Ensuite, Ema RYM artiste interprète et violoniste, nous a offert un grand moment de plaisir plein de poésie et de douceur ! Merci à elle d'être venue nous faire découvrir son talent. Tout au long de cette soirée, une restauration rapide avec des casse croûtes, des frites, des chichis, mais aussi du vin chaud qui a réchauffé l'ensemble du public et la buvette ont permis de passer un agréable moment de partage et de bonne humeur.



Samedi 9 décembre, de nombreuses animations ont été proposées toute la journée : expositions de vieux tracteurs, de toiles et peintures, des séances de massage, des démonstrations de karaté et de danses country. Pendant une grande partie de l'après-midi, les résidents de l'établissement AREHA de Bellac ont vendu des gâteaux confectionnés par leurs soins, au profit du Téléthon. A 16h30, a eu lieu le traditionnel lâcher de ballons par les enfants. Le vent étant de la partie, les ballons sont rapidement montés très haut dans le ciel avant de disparaître dans la nuit qui commençait à tomber.



A 20h, la soirée "TOURTE LIMOUSINE" organisée par le comité des fêtes de Peyrat de Bellac au profit du Téléthon à la salle polyvalente a réuni 178 convives. Chacun et chacune a pu déguster un pâté de pommes de terre viande préparé par les Tourtes Limousines de Bellac et passer un moment agréable. Cette année encore l'orchestre K'Dance Accord et l'association Mouvement Danse «country» nous ont fait danser jusque tard dans la nuit.

Dimanche matin 10 décembre, c'est la pluie qui a perturbé le match de l'équipe féminine de football de Peyrat de Bellac. Elle a cependant gagné contre la Croisille-Linards, L'après midi les garçons ont également gagné leur match contre Cieux. Ces deux matches ont été dédiés au Téléthon 2017.

Merci à tous les bénévoles des associations de PEYRAT-DE-BELLAC pour leur participation et leur implication dans l'organisation de ce week end Téléthon.

Merci à la municipalité de PEYRAT-DE-BELLAC, merci au personnel communal pour leur aide aussi bien technique qu'administrative.

COLIS OU REPAS DE NOEL

Avant les fêtes de Noël, le Maire et les conseillers municipaux ont eu le plaisir de distribuer les colis de Noël de la commune au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus.

Les aînés qui sont en maison de retraite ou malheureusement hospitalisés n'ont pas été oubliés et ont reçus eux aussi leurs colis.



Quant au traditionnel repas des aînés, il s'est tenu le 7 janvier 2018 à 12h à la salle polyvalente. C'est Ludovic, Melissa et leur équipe du restaurant « Le Manguier » de Peyrat de Bellac qui ont mis les petits plats dans les grands : punch créole accompagné de ses mises en bouche, tarte fine au rouget, une petite escale exotique avec son rhum arrangé saveur vanille-café et gingembre-citron et sa boule de glace, puis poulet farci aux pruneaux et ses garnitures, salade-fromage et pour terminer tarte tatin, galette des rois, boule de glace à la vanille sans oublier quelques bulles dans les flûtes et le café. L'ambiance musicale et chaleureuse a été assurée par Sono Fantasia de Val d'Issoire pendant le repas et jusqu'en début de soirée. Gaël et Mickael ont su mélanger tous les genres et styles de musique pour que chaque personne puisse passer un excellent moment.

La municipalité espère que tous les convives ont apprécié pleinement ce moment convivial fait d'échange, de partage et de bonne humeur et vous donne rendez-vous en 2019 si vous le voulez bien !

Les administrés de 70 ans et plus, non inscrits sur les listes électorales, sont invités à se présenter en mairie en cours d'année afin de bénéficier du repas ou du colis.



QUESTION DE COMPÉTENCES

Depuis janvier 2017, la communauté de communes s'est élargie, passant de 17 communes à 43 et de quelque 13 000 habitants à 24 000 habitants. Autant dire que la configuration est totalement différente d'autant plus que les trois anciennes communautés de communes ont dû travailler dans l'urgence l'harmonisation de leurs compétences et toutes les conséquences qui en découlent. Dans le même temps, une nouvelle manière de travailler s'est imposée aux élus pour que chacun trouve sa place, qu'aucune commune ne soit délaissée et que les personnels ne soient pas lésés. Après neuf mois d'adaptation, portée par une volonté inébranlable de relever ces défis, la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche (CCHLeM) allait enfin pouvoir mettre en route ses projets structurants.

C'était sans compter sur une dernière complication liée à une loi du 29 décembre 2016 qui impose de nouvelles règles en termes de compétences et, par conséquent, les financements qui en découlent. Le 13 novembre dernier, les élus de la CCHLeM ont confirmé les compétences qui la concernent et approuvé les statuts avec cinq compétences obligatoires et autant optionnelles auxquelles s'ajoutent quelques compétences supplémentaires, préservant ainsi l'octroi de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) bonifiée. Chaque commune devra maintenant approuver les statuts.

ANIMATIONS POUR LES JEUNES DE 13 à 25 ANS

Des animations concernant les ados sont en train de se mettre en place auprès de la CCHLeM pour l'année 2018. Pour de plus amples informations, veuillez les contacter au **05 55 60 09 99**.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants relève de la **compétence de la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche**. Cette dernière a mandaté la société Maximum pour assurer ce service.

PRINCIPE DE LA COLLECTE :

La collecte est effectuée suivant le calendrier ci-dessous. Les encombrants seront déposés sur le bord de la chaussée la veille de la collecte. Cependant, dans le cas des personnes âgées ou handicapées possédant des encombrants lourds sans possibilité de les déplacer, il faudra le signaler à l'**Association MAXIMUM** qui fera la collecte exceptionnellement à domicile et en présence des demandeurs.

Les prochaines collectes des encombrants pour l'année 2018 auront lieu le :

- Mercredi 25 avril
- Mardi 16 octobre
- Jeudi 04 juillet

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates du calendrier, avant 8h, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

Pour tout renseignement appeler le **05 55 76 22 78** ou maximum87@orange.fr

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg, et souhaitant bénéficier de ce service, devront impérativement téléphoner à la mairie de PEYRAT DE BELLAC, la veille de la collecte.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

La Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche organise un ramassage des déchets verts selon le planning ci-dessous.

Calendrier de ramassage des déchets verts pour l'année 2018

- Mercredi 11 avril
- Mercredi 16 mai
- Mercredi 20 juin
- Mercredi 18 juillet
- Mercredi 05 septembre
- Mercredi 10 octobre
- Mercredi 21 novembre

Les personnes habitant à l'extérieur du bourg dans les villages suivants : Sissac, Chez Giraud, Le Verger, La Ribièrre, Noussat et souhaitant bénéficier de ce service pourront déposer leurs déchets la veille et sans inscription préalable.

Les personnes ayant des déchets verts à éliminer en dehors de ces secteurs sont donc invitées à se rendre en déchetterie.

En cas de problème de collecte, veuillez contacter à la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche au 05 55 60 09 99.

N'ayant pas connaissance des horaires de début de collecte, il est conseillé de sortir ses déchets la veille du ramassage.

DECHETTERIE A SAINT-BONNET-DE-BELLAC

Tél. : **05 55 60 80 73**

Du lundi au vendredi : 14h00 – 17h00
Le samedi : 9h00- 12h00 et 14h00 – 17h00

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Les ordures ménagères devront être déposées avant 4 heures du matin sur le lieu de collecte (notamment en bout de chemin privé).

Tout container non conforme (contenant du verre, plastique, magazines...) ne sera pas collecté. Nous rappelons que l'**entretien de ces containers est à la charge de chaque famille.**

Pour tous renseignements ou problème de collecte, veuillez contacter :

Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche
12, avenue Jean Jaurès - 87300 BELLAC
Tél. : **05 55 60 09 99**
Courriel : cchautlimousin@wanadoo.fr

Collecte du mardi : le bourg et ses environs.
Collecte du mercredi : tous les villages situés de l'autre côté de la D n° 947.

Information NCI (entreprise de collecte) :

Il est demandé aux propriétaires d'animaux de les attacher les jours de collecte afin d'éviter tout accident dommageable : notamment chiens qui attaquent les roues de camions en roulant et se font prendre sous le camion.

A noter :

La collecte s'effectuera lors des jours fériés **sauf** les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier. Le jour de rattrapage sera alors publié dans la presse.

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Les 43 communes de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche sont soumises à des règles très diverses en matière d'urbanisme. Seules 9 disposent d'un document d'urbanisme qui précise les règles applicables aux parcelles en termes de constructibilité ou d'aménagement.

Les 34 autres sont soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui restreint fortement le droit à construire.

Face à cette hétérogénéité de règles, l'ex-communauté de communes du Haut Limousin avait décidé en 2015 de se lancer dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) afin de disposer d'un document de planification unique sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Elle fut rejointe en 2016 par l'ex-communauté de communes Brame Benaize et depuis septembre dernier, le PLUi sur le secteur de l'ex-communauté de communes Basse Marche est engagé pour une durée de 30 mois. A terme, l'ensemble du territoire de la nouvelle communauté de communes sera couvert par un PLUi.

Ce document est un outil de gestion du quotidien et de développement pour le futur ! Il fait référence en matière de gestion du droit des sols, des règles foncières, architecturales, paysagères et environnementales et est juridiquement opposable à tous.

Il est ponctué d'analyses du territoire afin de mieux comprendre ses enjeux, de rencontres avec les acteurs du territoire (ex. : agriculteurs, partenaires institutionnels...) et des réunions publiques.

C'est un outil avec une vision à moyen et long terme qui permettra de prévoir, d'organiser et d'aménager le développement du territoire.

Le PLUi a pour ambition de créer un territoire dynamique pouvant s'intégrer et participer à l'évolution de l'ensemble du bassin. Intégrant les diversités locales, il

DECHETS DE SOINS PERFORANTS

3 points de collecte existent sur le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Limousin en Marche. Vous pouvez y déposer vos déchets usagés : Pharmacies PAILLER et CHEVALIER (Bellac) et Pharmacie de la Gartempe (Bussière-Poitevine).

Vous pouvez également retrouver toutes les informations sur le site www.dastri.fr.

va dessiner une évolution et une organisation durable du territoire communautaire.

A l'issue des diverses réunions et concertations, le projet de PLUi sera soumis au conseil communautaire et une enquête publique sera mise en œuvre avant une approbation du document par délibération de la communauté de communes.

LES JEUX INTERCOMMUNAUX

Pour la deuxième année consécutive, les jeux intercommunaux se sont tenus au stade Léo Lagrange à Bellac le 25 juin 2017.

La commune de Peyrat de Bellac était présente, sous la houlette d'Estelle Drieux que nous remercions pour son implication auprès de la trentaine de personnes qui ont bien voulu participer à ces jeux intercommunaux.

Notre équipe a gagné 2 coupes : une pour la meilleure présentation des équipes le dimanche matin sur le stade Léo Lagrange et une 2^{ème} pour avoir le nombre le plus important de participants.

Le 9 novembre, la municipalité a réuni tous les participants pour un verre de l'amitié et remercier chacun et chacune d'avoir représenté la commune avec succès et brio ! Un nouveau défi reste à relever en 2018...



PAYS HAUT-LIMOUSIN

N'oubliez pas que le **site culturel du Pays du Haut Limousin est fait pour vous**, pour les associations de votre territoire et pour les habitants : culturepayshautlimousin.jimdo.com

Envoyez-lui vos manifestations culturelles pour que le Pays puisse les relayer.

Depuis peu, les informations sont également relayées sur Facebook via la page : [facebook.com/culturepayshautlimousin](https://www.facebook.com/culturepayshautlimousin)

LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible en un clic sur le site suivant :

www.casmat87.fr

PERMANENCE DES SOINS EN MEDECINE AMBULATOIRE

Pour les problèmes de santé qui ne peuvent attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux le soir à partir de 20h, la nuit, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés et les jours de pont.

POUR JOINDRE UN MEDECIN UN SEUL NUMERO LE 15

CAUE

Besoin d'informations pour préserver l'environnement, le patrimoine, bâtir, rénover, aménager durablement. Conseils gratuits auprès du CAUE :

Sur rendez-vous par tél. : **05 55 32 32 40** ou par courriel caue87@wanadoo.fr ou dans les Maisons du Département.

PERMANENCES A LA MAIRIE DE BELLAC

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

Les mardis de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15.

CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

2^{ème} et 4^{ème} jeudi sur rendez-vous. Tél. : **3960**

CICAS (Centre d'Information et de Coordination de l'action Sociale)

2^{ème} jeudi sur rendez-vous. Tél. : **0 820 200 189**

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le 1^{er} vendredi de chaque mois à partir de 13h30 sur rendez-vous. Appeler à la Mairie de Bellac au **05 55 68 10 61**

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Martine FREDAIGUE-POUPON et Stéphane VEYRIRAS vous reçoivent le 1^{er} de chaque mois. Prendre rendez-vous au préalable au secrétariat au **05 55 68 10 61**

UFC - QUE CHOISIR

Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 9h à 12h.

Renseignement :

4, cité Casimir Ranson - 87000 Limoges

Tél. : **05 55 33 37 32**

contact@haute-vienne.ufcquechoisir.fr

AUTRES PERMANENCES

MSA (Mutualité Sociale Agricole)

9, rue Chanzy - maison des associations

Les mercredis de 9h à 12h sans rendez-vous et l'après-midi sur rendez-vous au **09 69 32 22 22**

FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés)

9, rue Chanzy - maison des associations

Le samedi matin de 9h à 11h.

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

à l'accueil de la Sous-Préfecture - 8, rue Lamartine

Sans rendez-vous les mardis - mercredis et jeudis matin de 9h à 12h00 et le mardi après-midi.

Sur rendez-vous les mercredis et jeudis après-midi.

Contact au **3646**

ASSISTANTES SOCIALES

Maison du Département

Les lundis après-midi de 14h à 16h30 et les vendredis matin sur rendez-vous.

M^{me} MIAUT Sylvie - Tél. : **05 55 68 34 40**

L'ADPAD (Association d'Aide aux Personnes à Domicile)

14, rue Jean Jaurès à BELLAC

Les bureaux sont ouverts le lundi de 13h à 16h ; mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h.

Permanences téléphoniques pour **BELLAC et MEZIERES SUR ISSOIRE** : **05 55 68 73 37** mardi de 8h15 à 11h et le vendredi de 13h30 à 16h.

Permanences téléphoniques pour **CHATEAUPONSAC, LE DORAT, MAGNAC-LAVAL** : **05 55 68 75 92** lundi et vendredi de 8h15 à 11h et le mercredi de 13h30 à 16h.

B.M.P.A.H. (Association Bellac Mézières, Personnes Agées et/ou Handicapées)

La B.M.P.A.H. est une association qui œuvre dans le cadre du maintien à domicile des personnes âgées. Pour répondre à vos besoins, elle vous propose :

Un **service mandataire d'employée de maison ou de garde à domicile** : aide pour le recrutement d'une aide à domicile, pour effectuer les feuilles de salaire et les démarches auprès de l'URSSAF, l'IRCEM. Vous accompagne au quotidien : remplacements lors des congés ou des maladies, gestion des contrats etc...

Pour répondre à toutes les questions que vous vous posez sur le maintien à domicile des personnes âgées, pour vous conseiller ou vous aider dans vos démarches, **Lysiane BLOIS** est à votre disposition : du **mardi au vendredi de 9h00 à 11h00** au bureau de l'association : **2, place Carnot - 87300 BELLAC** ; en dehors de ces permanences, il vous est possible de laisser un message sur le répondeur au **05 55 60 24 66**,

Du **lundi au vendredi de 14h00 à 15h00**, sa permanence est au **8, rue du Marché Ovin à MEZIERES/ISSOIRE** (foyer logement) ; en dehors de ces horaires, un message peut être laissé sur le répondeur au **05 55 60 40 38**.

La permanente vous contactera à votre domicile. (N'oubliez pas de laisser vos coordonnées).

Mail : bmpah.mandataire@sfr.fr



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE
D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DE LA HAUTE-VIENNE

ADIL 87

Pour tous conseils en matière de logement, veuillez contacter le **05 55 10 89 89**

Site internet : www.adil87.org

28, avenue de la Libération - 87000 LIMOGES

Permanence à la mairie de Bellac 2^{ème} et 4^{ème} mardi de 9h30 à 12h30 à la Maison du Département.

COMITE DES FETES

Dimanche 30 avril 2017 :
7^{ème} marché de printemps

Malgré une météo bien capricieuse, mais nous en avons l'habitude maintenant ! La 7^{ème} édition du marché de printemps nous a permis de rassembler de nombreux exposants. Le public présent en fin de matinée a pu participer aux activités proposées telles que le lancer de carottes au moment de l'apéro. Le ball trap laser a dû être annulé en raison du mauvais temps.

Cette année encore, nous avons proposé nos 2 tombolas qui consistent d'une part à trouver le poids du cochon et donc de gagner ce cochon et d'autre part gagner le contenu de la brouette par tirage au sort. Cette brouette est garnie par le comité des fêtes qui achètent des lots mais aussi par les exposants qui déposent généreusement des lots dans la brouette. Merci à tous les exposants pour leur générosité.

Cette journée est animée par Serge BRUN qui passe auprès de chaque exposant pour leur permettre de se présenter et parler de leur activité. Rappelons que les emplacements sont gratuits pour les exposants.

Chacun et chacune peut déjeuner sur place, sous chapiteau, à condition d'acheter directement aux commerçants. Le comité des fêtes se charge de la cuisson si nécessaire. Des frites, des pâtisseries, de la barbe à papa... sont à la disposition des connaisseurs.

Samedi 22 juillet 2017 :
Fête de l'été

Dès 20h, la fête a commencé par le repas entrecôtes - frites, animé par le CRAZY LOVE SHOW. Cette troupe de cabaret composée de chanteurs, danseuses, contorsionnistes a proposé plus d'1H30 de spectacle. Ce sont des chants, des danses, des plumes, du strass, des paillettes qui ont permis au public d'être transporté dans la pure tradition des revues parisiennes.



Vers 23h, un magnifique feu d'artifice musical a été tiré par l'entreprise Auterie Artifices. Il a été apprécié par un public venu encore plus nombreux que les années précédentes.

Un grand merci à la municipalité de Peyrat de Bellac qui offre toujours un feu d'artifice de grande qualité. Après le feu d'artifice, c'est le DJ du CRAZY LOVE SHOW qui a animé la soirée jusque tard dans la nuit.

Samedi 23 septembre 2017 :
Soirée Tête de Veau

La tête de veau a été préparée par Christine et son équipe du restaurant de la Gare à Bellac. Tous les convives ont été d'accord pour reconnaître que la tête de veau, les légumes et les sauces étaient vraiment bien préparés et ont été bien appréciés.

Comme d'habitude, les petites mains du comité des fêtes ont préparé le buffet de desserts qui rencontre toujours un franc succès.

La soirée était animée par Serge BRUN qui a mis de l'ambiance et permis à chacun et chacune de danser et de passer un super moment.

Programme des manifestations 2018 :

- **Assemblée générale :**
18 février 2018 à 11h à la salle des associations

- **Dimanche 29 avril 2018 :**
8^{ème} marché de printemps

- **Samedi 21 juillet 2018 :**
Fête de l'été

- **Samedi 22 septembre 2018 :**
Tête de veau

- **Samedi 8 et dimanche 9 décembre 2018 :**
participation au Téléthon



Le comité des fêtes remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent aux différentes manifestations toute l'année. C'est grâce à vous que les bénévoles restent très actifs et motivés pour continuer à animer la commune de Peyrat de Bellac.

Merci à la municipalité, aux élus, aux employés communaux pour leur aide à la fois technique et administrative.

Toute l'équipe dynamique du Comité des Fêtes vous présente ses meilleurs voeux de bonne et heureuse année 2018 et surtout une très bonne santé.

Au cours de l'année écoulée A.L.P.B. a tout mis en œuvre pour vous proposer des manifestations, des produits et un service de qualité, avec toujours le même souci, celui de vous faire passer un bon moment.

Le Pot au feu, soirée dansante, du 28 janvier fût une réussite. La nouvelle date nous a apporté de nouveaux clients, merci à eux. Nos habitués connaissent la qualité de nos prestations et ne s'y sont pas trompés. Tout le monde a dégusté ce plat qui fut préparé, comme les années précédentes, avec des produits de qualité, achetés dans les commerces de BELLAC. Une nouvelle animation vous a été proposée et vous a fait passer une excellente soirée.

Le vide grenier du 18 juin fut une réussite. Il attire toujours autant d'exposants et de visiteurs. Les plateaux repas préparés par les « Alpeyratois » furent très appréciés. Les danseuses et les danseurs de salsa ont ravi le public.

Le 10 septembre, nous vous avons proposé une journée culturelle. Le but était de venir vendre tout ce qui a trait à la culture, mais aussi d'échanger et de faire des connaissances. Nous avons mis des jeux à la disposition du public. Nous espérions vous faire passer une journée divertissante. Cette manifestation n'a pas rencontré le succès escompté, nous ne la reconduirons pas.

En revanche, la huitième édition de la Fête de « l'Huitre et de la Moule » fut un franc succès. Nous avons servi 330 parts de moules frites. Elles furent dégustées sur place ou emportées. Cette année encore, elles furent très appréciées. Nous avons commandé 20 kg



ANIMATIONS et LOISIRS
de PEYRAT de BELLAC

de sardines. Il ne nous en ait pas resté une seule. Des amateurs avertis ont participé à la « Sardinade » de 9h à 10h30. Les convives ont aussi beaucoup aimé les « gâteaux maison ». Cette année, nous avons utilisé 100 œufs pour les crêpes qui ont été préparées devant vous. Les ostréiculteurs et autres producteurs présents sur le site vous ont proposé leurs meilleurs produits. Nous vous donnons rendez-vous en 2018.

Nous avons commencé l'année avec notre **Assemblée Générale** qui s'est tenue le mardi 16 janvier 2018 dans la salle des associations.

A.L.P.B. tient à remercier toutes les personnes, les municipalités, les associations, les médias qui ont participé, d'une façon ou d'une autre, à la réussite et / ou à faire connaître nos manifestations.

Les membres d'A.L.P.B. vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé et espèrent vous retrouver en 2018 pour partager, à nouveaux, de bons moments avec vous.

En 2018 A.L.P.B. organisera trois manifestations :

- Samedi 27 janvier** : 8^{ème} Soirée Pot au Feu Dansante
- Dimanche 17 juin** : 9^{ème} Vide-grenier Marché de Producteurs au stade de Peyrat
- Samedi 27 octobre** : 9^{ème} Fête de l'Huitre et de la Moule (9h-18h)



ACCA DE PEYRAT DE BELLAC

Pour cette saison 2017-2018, notre effectif reste stable. En effet nous comptons 50 adhérents alors que l'année dernière nous étions 51.

Nous encourageons les jeunes chasseurs à venir nous rejoindre dans un loisir de nature et de convivialité, à noter que la première carte est gratuite pour ces jeunes.

Prix des cartes :

A propriétaires 64 €

B résidents 67 €

C Etrangers (n'habitant pas la commune) 126 €

Les battues aux gros gibiers ont lieu le samedi matin, le rendez-vous est fixé à 9h à la cabane du Couret. Merci à Julien qui la prête gratuitement.

La bonne humeur règne tout en respectant les règles de sécurité sous la responsabilité de notre chef de battue qui n'est autre que notre ancien président Dominique toujours aussi disponible et dévoué.

Concernant le petit gibier. Nous avons lâché 130 perdreaux et 280 faisans ce qui permet de faire travailler nos chiens. Le gibier naturel est peu présent ou absent de notre territoire.

Le loto du mois d'octobre a enregistré un bilan favorable, à cette occasion nous remercions tous les bénévoles et les chasseurs pour leur participation active à cette manifestation.

Nous profitons de ce bulletin pour insister sur le respect des propriétés et des propriétaires qui est très important pour le bon déroulement de notre loisir.

Bienvenue à Michel et François dans le conseil d'administration en lieu et place de René et Nono que nous remercions.

Le président les membres du bureau et du conseil d'administration vous souhaitent une très bonne année 2018.

Président : M.S. PROPIN

Vice-présidents : R. BRUN ET B. RIFFAUD

Trésorier : D. RIFFAUD

Trésorier adjoint : R. PERRIN

Secrétaire : P. LORGUE

Secrétaire adjoint : F. GRANDOU

Membres du conseil d'administration :
E. BARDIEUX, M. PETIT CLAIR

AAPPMA

Les actions de l'AAPPMA de Bellac dans la commune de Peyrat de Bellac en 2017.

La commune de Peyrat de Bellac est traversée par deux cours d'eau importants pour la pratique de la pêche : la Gartempe et le Vincou.

L'AAPPMA avec la Fédération du département a la gestion d'un parcours « carpe de nuit » en amont du pont de Lanneau rive gauche. Ce dernier est régulièrement fréquenté. Grâce au site internet, des pêcheurs d'autres régions viennent parfois, en famille, passer une nuit ou deux en bivouac.

Chaque année le Vincou, au niveau de la Ribière, bénéficie à l'automne d'un déversement de carnassiers. Malheureusement la partie en aval de la Ribière n'est pas accessible aux pêcheurs.

L'AAPPMA a participé encore cette année à l'action de promotion de la pêche auprès des scolaires organi-

sée par la Fédération départementale. C'est Jean Lagoutte qui en a pris la responsabilité. Une journée a été consacrée aux élèves de Peyrat de Bellac qui ont pu découvrir le matin, en classe, la vie d'une rivière et l'après-midi s'initier à la pêche au coup avec des bénévoles de l'AAPPMA.

Les enfants de la commune peuvent approfondir leur apprentissage de la pêche au coup en bénéficiant de séances gratuites de formation organisées toute l'année sur rendez-vous par l'AAPPMA au parc Aimé Vallat (pont de la Pierre) à Bellac. Pour prendre rendez-vous et pour tout renseignement contacter l'Office de Tourisme de Bellac : **05 55 68 12 79**.

Pour mener à bien nos actions rejoignez-nous, pour vous tenir informé de l'activité de votre AAPPMA, consultez notre site internet : aappma-BELLAC87.

Le Président de l'AAPPMA, Jean Tinlot

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE « PEYRAT FORME »

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.

Nos cours sont animés par deux animateurs diplômés :

- Céline BOUTAUD le lundi de 9h15 à 10h15.
- Sully LEBRUN le mercredi de 17h30 à 18h30.

Les cours ont lieu à la salle située sous la Mairie.

Les séances se déroulent dans la bonne humeur et dans la plus grande convivialité. N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Deux essais gratuits pour vous convaincre.

Une soirée théâtrale est prévue pour le 7 Avril 2018.

Pour tous renseignements :
le **05 55 68 16 78**
et le **05 55 68 02 75**
sont à votre écoute et
à votre disposition.

Composition du bureau :

Présidente : Marie-Claude PERIGAUD

Vice-Présidente : Monique JAUGEARD

Trésorière : Christiane LAGUZET

Trésorière adjointe : Christiane PLUQUET

Secrétaire : Isabelle LADEGAILLERIE

Secrétaire adjointe : Marie-Pierre MONDIOT



ATELIER DE PEINTURE JOUR DE SOIE

Bureau :

Présidente : Bonneaud Janine

Trésorière : Célérier Arlette

Secrétaire et animatrice : Poujaud Nadine

Notre atelier a lieu tous les vendredis de 14h à 17h "salle des associations" sous la salle des fêtes à Peyrat de Bellac.

Nous sommes une petite association de 8 personnes. Cette année une nouvelle adhérente nous apporte son expérience en peinture acrylique. Merci à elle.

Cela fait un plus pour le club. Nous faisons appel à toute personne qui pourrait nous faire partager son savoir faire dans n'importe quelle discipline manuelle ou toute personne voulant apprendre.

Cette année a eu lieu notre exposition organisée tous les 2 ans à la salle des fêtes de Peyrat de Bellac les 15 et 17 avril 2017.

De nombreux exposants étaient présents : Sylvie Gandois (objets bois), Laetitia Bonneaud (émailluse), Nico Van De Velde (laine feutrée), Brigitte Rétif (tableaux en coquilles d'oeufs, personnages - balais...), Corinne Lancereau (cartonnage), M. Delage

(vannerie), l'atelier de couture de la Croix sur Gartempe, M^{me} Ciblat (bijoux en cristal de Murano) Enriqueta Docampo Peni (Potier- céramiste),

Annie Martin (cadres en 3D), Arabesque de Peyrat de Bellac peintures acrylique), Nadine Poujaud (broderie), Martine Cardinal (peinture sur verre), Monique Vignaud (foulards soie), M. et M^{me} Maurin (stand d'ouvrages des îles), Jour de soie (peinture sur soie).

Jour de soie a exposé à la mairie de Nouic du 2 au 15 août 2017.

Une exposition a eu lieu le samedi 9 décembre sous la mairie de Peyrat de Bellac dans le cadre du téléthon.



AMICALE DE L'ÉCOLE DES DEUX TILLEULS

Comme chaque année, nous sommes heureux de vous informer des activités de l'amicale qui œuvre pour le loisir des 100 enfants de l'école des deux tilleuls. Nous leur offrons la possibilité de participer à des voyages, sorties,... et soutenons les enseignants grâce à des dons de jeux et d'outils pédagogiques en fonction des besoins.

Tout cela est financé par l'organisation de nos diverses manifestations (loto, spectacle de fin d'année,...) qui, grâce à vous, connaissent un grand succès.

Nous ne pourrions réaliser tout cela sans la présence et le dynamisme de notre équipe de bénévoles, qui s'est vue renforcée par de nouveaux membres cette année, permettant ainsi de continuer nos actions tout en apportant de nouvelles idées pour l'avenir. Nous remercions les anciens membres, les remercions pour leur aide et leur souhaitons le meilleur pour l'avenir.

Il y a eu peu de changement dans le bureau cette année, simplement le remplacement des parents dont les enfants sont partis au collège.

Nous remercions la municipalité, l'équipe enseignante et nos généreux donateurs pour le soutien qu'ils nous apportent continuellement.

Présentation des différentes activités réalisées :

Voyage des plus grands : 13 et 14 mai 2017

Cette année, les classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont découvert la superbe ville de Paris. Après un départ aux aurores, le voyage et l'arrivée dans la ville lumière se sont déroulés sans encombre.

Nous avons pique-niqué près de la Tour Eiffel ce qui nous a donné des forces pour attaquer sa montée par les escaliers dans l'après-midi. En fin de journée, notre sympathique chauffeur nous a fait faire un tour en bus des plus beaux monuments de la ville avant de rejoindre notre hébergement. Après une soirée enjouée et une nuit réparatrice, nous avons pris le bateau-mouche pour apprécier la capitale sous un autre angle.

L'après-midi a été consacrée à la visite du musée Grévin et ses stars de cire.

Nous sommes revenus chez nous la tête pleine d'images et de belles lumières.



Voyages des maternelles et CP : 10 juin 2017

Cette année, les classes de maternelle et de CP sont allées visiter le parc Défi Planet de Dienné, près de Poitiers.

Le matin, nous avons fait le tour de la partie zoo du parc, rencontre avec les animaux et jeux étaient au programme. Après un pique-nique bien mérité, surtout pour les adultes qui sont retournés le chercher au car et l'on ramené à l'autre bout du parc avec des charrettes sous le soleil, nous sommes rentrés dans la forêt pour suivre un parcours fait de découverte, de sport et de sensibilisation à l'écologie.

Tout le monde est revenu heureux et bien fatigué de cette journée, les petits comme les grands !



Fête de l'école : 1^{er} juillet 2017

La fête de l'école, organisée conjointement avec l'équipe éducative, a été une fois de plus un grand succès. Un spectacle, composé de chants, de danse et de sketch a été proposé par toutes les classes. L'amicale des parents d'élèves a offert aux enfants de CM2 une calculatrice afin de bien préparer leur rentrée au collège. Le repas a fini en beauté cette journée pleine de rires et de joie d'être ensemble.

Téléthon : 8 et 9 décembre 2017

Comme les années précédentes, l'amicale a participé au téléthon de Peyrat de Bellac, avec d'autres associations de la commune.

Nous avons notamment aidé à la réalisation du chamboule-tout géant en parallèle avec l'équipe enseignante.

L'amicale réitère ses remerciements à la municipalité, l'équipe enseignante, les bénévoles, parents, enfants et tous ceux qui soutiennent nos différentes actions par leur présence et contribution.

Que 2018 vous apportent joie, bonheur et santé...

ART'ABESQUE

L'association compte 16 inscrits.

Le bureau :

Présidente : Marie-Claude LENOBLE
Vice-Présidente : Anne Marie DOUMEIX
Secrétaire : Martine FOHANNO
Trésorière : Viviane LAVERGNE

L'atelier fonctionne tous les lundis de 14h à 17h hors vacances scolaires, dans la salle des associations, derrière le presbytère.

L'année 2017 a été ponctuée par un voyage à Paris les 6 et 7 octobre.

Programme :

1. Visite guidée sur la Renaissance Italienne au Louvre
2. Visite guidée de 2h30 environ du vieux Paris par les canaux (Canal St Martin)
3. Visite guidée des plus beaux passages couverts dans Paris



Passage d'une écluse

CLUB CHARLES SILVESTRE

Le 5 janvier 2017, lors de l'Assemblée Générale, le bureau, sous la présidence de Pierre COUSSY a présenté le calendrier des activités prévues pour l'année :



- Après-midi récréatifs le 1^{er} jeudi de chaque mois en dehors de la période estivale (juillet-août).
- 12 février thé dansant animé par l'orchestre Nicolas Violet.
- 6 avril repas de printemps.
- 4 mai voyage d'une journée divertissante en Périgord avec repas gastronomique.
- 7 septembre, 1/2 journée à La Rochefoucauld pour la visite du château et la chocolaterie d'antan.
- 8 octobre thé dansant avec Copter Musette.
- 23 novembre traditionnel concours de belote.

- 7 décembre repas de fin d'année gratuit pour les 147 adhérents.

Toutes ces activités proposées par le Club Charles SILVESTRE ont permis à ses membres de se retrouver pour partager d'agréables moments.

Le programme 2018, consultable sur le site de PEYRAT (peyratdebellac.e-monsite.com) a été présenté le 4 janvier 2018, jour de l'Assemblée Générale.

Ces manifestations sont ouvertes à tous (adhérents et non adhérents), n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le président Pierre COUSSY et toute son équipe vous souhaite une bonne année 2018.



VELO NATURE

L'association VELO NATURE de PEYRAT DE BELLAC créée pour animer notre commune par l'organisation de randonnées pédestres et Vélo Tout Terrain dans les chemins de la commune, ouvrir des chemins pédestres, valoriser la nature seul bien que nous ayons pour attirer les vacanciers par le tourisme vert, considérant que les bois du Roy n'auraient jamais du être la poubelle de notre département en condamnant ainsi notre région.

Les membres de VELO NATURE ont voté à l'unanimité le 27.07.2017 l'adhésion au Collectif Environnemental Basse Marche et se prononcent contre l'enfouissement de 62 000 tonnes de déchets caoutchouteux.

Le 17 avril s'est déroulée la randonnée pédestre du club VELO NATURE de PEYRAT parcours de 10 km, les marcheurs ont pu apprécier les chemins de notre commune et le bourg, un vin d'honneur a conclu cette rando ainsi qu'un repas avec un excellent cochon grillé au barbecue sous la salle des fêtes.

La rand'omelette a eu lieu le 09 juin en semi nocturne de plus en plus de marcheurs participent cette rando. En effet cette rando permet aux marcheurs d'apprécier au premier arrêt un petit apéro modéré, une entrée servie 2 km plus loin, l'omelette, salade, fromage nous attendent à l'étang de tous vents (merci à nos hôtes), enfin à l'arrivée à la salle des fêtes le dessert et café pour conclure cette soirée.

Une semi-nocturne avec une trentaine de marcheurs a eu lieu à SISSAC par une belle soirée de 19h00 à 21h00 le 01 septembre suivie d'une soupe offerte et d'un barbecue.

Le club remercie la Municipalité pour ses aides et le balisage des chemins PDIPR, les dépliant du tracé de ces chemins sont disponibles en Mairie.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine en 2018 pour :

Le lundi de Pâques pour la prochaine rando, en juin la rand'omelette et pour la semi-nocturne d'automne.
Merci à tous les bénévoles du club.

La présidente, Sylvie MARCHE



Petite association Peyrachonne qui a vu le jour le 5 Mars 2002 par un groupe d'amis, afin de louer une parcelle de terre pour exercer des loisirs sportifs dans un esprit non compétitif (V.T.T, football, pétanque, motos...).

Actuellement le bureau et le conseil d'administration se composent de huit membres composés comme tel :

Président : JAUGEARD Thierry
Vice-Président : RESTOUEIX Jean-Christophe
Secrétaire : LABARDE Vincent
Secrétaire adjoint : SAVIGNAT Olivier
Secrétaire suppléant : SPONVILLE Henri
Trésorier : RATTIER Jean-François
Trésorier adjoint : LACOMBE Francis
Trésorier suppléant : MAURINIER Alain

Cette année l'association comptait 24 adhérents qui ont pu profiter de divers déplacements et balades (Balade de nuit en Février, Randonnée sur deux jours en mai et déplacement sur la semaine en septembre à l'occasion du Championnat du Monde d'Enduro par équipes en France à Brive, ...).

Au cours de l'année 2017, les membres ont eu la possibilité de se rassembler lors du repas annuel réservé aux adhérents et amis le 18 mars dans la salle des fêtes, ainsi qu'à l'occasion de la Journée Nationale des Chemins qui a eu lieu le dimanche 9 avril, pour ce faire

12 membres ont pu nettoyer et ré-ouvrir un chemin sur la commune en accord avec la municipalité entre Beissat et la gare de Saint-Ouen sur Gartempe avec le soutien matériel du GAEC de Beissat.

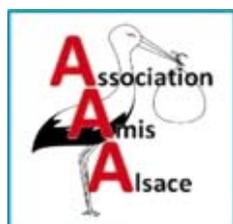
Le 17 septembre, Noussat-Adhère a organisé sa première course de caisses à savon « La Déglingosse », malgré une météo menaçante, cela n'a pas découragé les 26 participants présents âgés de 7 à 66 ans dont cinq peyrachons qui ont pu essayer leurs constructions dans la dite descente du Pont de Lannaud. Pour ce faire, ce n'est pas moins de 60 bénévoles qui ont œuvrés pour que cette journée se déroule dans de bonnes conditions et apporte une manifestation originale aux peyrachons.



Noussat-Adhère remercie tous les bénévoles, les municipalités, les associations, les médias ainsi que les partenaires qui ont participé afin que cette journée soit une réussite. C'est pour cela que toute l'équipe a décidé de renouveler l'opération en septembre 2018 en apportant quelques modifications pour que ce soit plus attractif.

Si vous êtes intéressé pour participer, n'hésitez pas à vous renseigner par téléphone auprès de Vincent **06.08.13.15.07** et Fabien **06.81.48.94.22** ou par courriel : caisse.a.savon87300@gmail.com

Toute l'équipe de Noussat-Adhère vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.



Une belle amitié !!!

Pour les fêtes de Pentecôte l'Association « les Amis d'Alsace » de Peyrat de Bellac s'est rendue en Alsace en réponse à l'invitation de l'Association « Les Amis du Limousin ». Nous avons été accueillis à TRIMBACH par le président et ami Joseph Weissbeck, ainsi que tous les membres et leurs familles. Les retrouvailles ont été des plus émouvantes autour du pot de l'amitié qu'ils nous avaient si généreusement préparé. Après avoir ravivé les excellents souvenirs de nos différents échanges depuis 2010 les Limousins se sont dispersés dans les familles d'accueil. La visite de la célèbre cave de Cleebourg a permis d'apprécier les vins blancs Alsaciens puis nous avons pu admirer les plus beaux villages fleuris et leur cadre architectural ty-



Chez nos amis Alsaciens de Trimbach

pique, pour enfin terminer la soirée dansante et partager la tarte flambée avec nos amis Alsaciens. Le lendemain après un excellent repas au restaurant de l'Europe de Wissenbourg nous avons assisté au magnifique défilé de pentecôte dans cette ville en fête. Le lundi, avant notre départ nous nous sommes rendus au nouveau lotisse-

ment portant les noms de « rue Peyrat de Bellac » – « rue de la Croix sur Gartempe et rue Haute vienne » qui est à présent achevé. Nous avons ainsi scellé à nouveau notre amitié qui lie nos communes suite à l'inauguration en mars 2010. Nous nous sommes quittés tristement le lundi après le repas, en remerciant vivement les familles d'accueil. Le président Joseph Weissbeck à l'origine de ces échanges et tous les membres de son association. Nous nous sommes promis de nous revoir bientôt lors de leur prochaine venue dans 2 ans. Nous rappelons que les liens d'amitié qui nous unissent sont le témoignage de souvenirs de leur passage et accueil en Limousin pendant la guerre.



Vous souhaitez découvrir l'Informatique ou vous perfectionner dans l'utilisation du matériel et des logiciels, rendez-vous au Pôle Multimédia de Peyrat-de-Bellac dans les locaux de salle du presbytère.

Pour vous aider, le club dispose d'un local équipé de plusieurs ordi-

nateurs et des principaux périphériques nécessaires (imprimante/scanner, vidéoprojecteur, connexion Internet et logiciels).

Il vous accueille les lundis et mardis après-midi, de 14h à 17h en dehors des vacances d'été et de fin d'année. Des ateliers sont régulièrement organisés sur tous les thèmes courants de l'informatique. Quinze ont déjà eu lieu, certains ont été refaits à la demande des nouveaux arrivants, d'autres sont en cours de programmation.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu début avril 2018.

Pour tout contact avec l'association :

- rendez-vous à la salle du presbytère
- appelez au **05.55.60.44.51** aux heures d'ouverture du local
- consultez le site internet de la commune à la rubrique « Associations / Pôle multimédia » à l'adresse suivante : <http://peyratdebellac.e-monsite.com>.

Faites part de vos idées et suggestions en venant nous voir ou en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : pmpeyratdebellac@orange.fr.

Le club remercie la Municipalité pour la mise à disposition du local et la prise en charge des charges de fonctionnement (éclairage, chauffage, ligne Internet) ; ainsi que pour sa participation au renouvellement du matériel par le biais des subventions.

Le bureau

UNION SPORTIVE PEYRACHONNE

La composition du nouveau bureau suite à l'assemblée Générale du 10 juin 2017 est ainsi formée :

Président d'Honneur : Claude CHABROUX

Président actif : Sylvain BARDU

Vice-Président : Jérôme BARDU

Secrétaire : Angélique BARDU

Secrétaire adjointe : Sadjidina LIDI

Trésorière : Estelle DRIEUX

Trésorier adjoint : Jean-Claude BARDU

Membres :

BARDU Jean-Yves, DAMAR Charles, DESBORDES Alain, FROMENTEAU Patrick, RUAUD Christelle, MONTAGNE Nicolas, FROMENTEAU Boris, FORGEAUD Florian.

Le club de foot de Peyrat comprend 3 équipes seniors : 2 équipes masculines et 1 équipe féminine. L'équipe 1^{ère} est dirigée par Patrick FROMENTEAU et Jean-Claude BARDU, l'équipe réserve par Charles DAMART, Christelle RUAUD et José FERNANDES en tant qu'arbitre de touche, l'équipe féminine par Jérôme BARDU, Alain DESBORDES et Christian LAVALLEE.

L'effectif de cette saison 2017-2018 comprend 70 licenciés dont 39 joueurs, 15 joueuses, 13 dirigeants, 2 arbitres officiels M. FARIS Daniel et son fils Amine qui représentent notre club au niveau de la ligue et du district.

Les entrainements se déroulent le mardi soir à partir de 19h pour les filles et le vendredi soir à partir de 19h pour les garçons.

L'objectif pour l'équipe fanion est de viser le haut du tableau la 1^{ère} ou 2^{ème} place dans le but d'accéder à la montée, quant à l'équipe réserve elle vise le maintien, elle est actuellement en milieu de tableau.



Seniors 1



Seniors 2

L'équipe féminine brille en haut du tableau dans sa poule et espère que pour sa 2^{ème} année de création elle se maintienne à ce niveau.



Seniors Féminines

Le club organise depuis 2 ans un concours de belote qui se déroule en décembre et nous comptons sur votre présence l'année prochaine.

L'union sportive peyrachonne présente pour l'année 2018 ses meilleurs vœux à la municipalité, aux habitantes et habitants de Peyrat de Bellac, aux joueuses joueurs, dirigeantes dirigeants. Pour terminer nous tenons à remercier nos fidèles supporters qui sont présents tous les dimanches au stade.

Si chacun garde sa passion du football, la sérénité grandira encore.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018 à tous.

KYOKUSHINKAI PEYRACHON

Une année riche en pratique de notre art martial, participation au Téléthon pour la 5^{ème} fois sur la commune le week-end du 8, 9 et 10 décembre 2017.

Cette année encore a été l'occasion de faire venir à notre dojo Senseï Vincent Simon 3^{ème} dan IFK France de Lille et Senseï Denis Harris 4^{ème} dan IFK (Britisch Karaté Kyokushin) pour le passage de grade mais également des échanges réguliers avec d'autres clubs de la Souterraine, St Sulpice les feuilles, St Vaury et Razès.

Nous avons également fait les déplacements suivants :

- **Janvier** à Lille pour un stage combat IFK France avec Emma Markwell (plusieurs titres de championne d'Europe et du monde combat kyokushin).
- **Mars** à St Cyr en Val (Orléans) stage technique avec Senseï Jean-Pierre Renouard 3^{ème} dan Shinkyokushin.
- **Juin** pour l'inter clubs avec St Vaury, Razès et la Souterraine et surtout le stage d'été en **Août** à Felsted en Angleterre ou nous avons pu rencontrer les plus grands de notre art comme Steve Arneil qui est Hanshi 10^{ème} dan IFK de karaté Kyokushinkai (le grade le plus élevé en Karaté).

Les objectifs de cette année 2018 est de représenter notre club, notre commune en se déplaçant dans les différentes manifestations mais il est important d'accueillir des grands du Kyokushinkai dans notre dojo afin de faire découvrir notre belle région qu'est le Limousin.

Ces bons résultats cette année encore, nous permettent d'aborder la saison 2017-2018 avec sérieux, mais c'est aussi de participer aux compétitions, aux stages d'hiver, d'été, en France et en Angleterre.

Le club dispose d'un blog où toutes les informations complémentaires sont réunies, il suffit de taper sur google : skkp87.over-blog.com

Les cours ont toujours lieu dans la salle sous la mairie et sont assurés par Bruno Thibaud, secondé par Didier Deneuille mais également de Cyril Talon, Laura Bardu, Emmanuel Urrutia, et Julien Etienne.

Karaté kyokushin :

Le vendredi de 19h30 à 21h00 pour les adultes et débutants confirmés.

Le samedi de 14h30 à 16h00 pour les enfants, de 16h00 à 17h30 pour les confirmés.

Renseignements au :
06 52 88 17 08



Passage de grades IFK France le 3 et 4 juin 2017 avec Senseï Bruno Thibaud, Senseï Vincent Simon et Senseï Denis Harris.

Self défense :

Le mercredi de 19h45 à 21h15.

Le nouveau bureau suite à la dernière Assemblée Générale :

Président : Bruno THIBAUD

Vice-Président : Didier DENEUVILLE

Trésorière : Laura BARDU

Trésorier adjoint : Eric GUERAUD

Secrétaire : Emmanuel URRUTIA

Secrétaire adjointe : Angélique GUERAUD

Membres actifs adultes :

Sandrine Tindiller, Tiphaine Deneullin, Mathéo Lucchesi, Julien Etienne, Connor Shields, Floris Duverneuil, Théophile Carpezat, Maguette Duchène, Cassioppe Vesvres, Virginie Duchène, Clément Brandy.

Les membres du club remercient la Municipalité, pour son soutien apporté à notre association sportive.

Il ne me reste plus, au nom du club, qu'à vous souhaiter à tous une très bonne année 2018.



Idéogramme KYOKUSHINKAI

Le Président, **B. THIBAUD**

REMERCIEMENTS

La Municipalité remercie vivement les artisans et commerçants pour leur participation qui a permis l'édition de ce bulletin, sans oublier les associations, les bénévoles et le personnel communal.



Travaux de zinguerie, ardoise, tuile, Neuf. Rénovation. Entretien.
 Port. 06.50.60.67.75
 06.50.60.53.67



**AS
COUVERTURE**

Tel Fax : 05.55.68.61.39 ascouverture@free.fr
 19, rue Jean Jaures - 87300 BELLAC www.as-couverture-Bellac.fr

Alain PERICAT

Peintre intérieur-extérieur



28 rue du Lieutenant Lacoste
87300 PEYRAT DE BELLAC
 alainpericat@gmail.com
05 55 47 63 52 / 06 85 08 60 06

**PORTAILS - GRILLES
 RAMPES - ESCALIERS
 MENUISERIES
 ALUMINIUM - PVC
 PORTES DE GARAGE
 AUTOMATISMES**

**Serrurerie
 BATOUFER**

Bellevue - 87300 PEYRAT DE BELLAC
 Tél. 05 47 74 81 92 - E-mail : accueil@batoufer.com

**AXA Assurance
 Banque**

réinventons / notre métier

AGENCE AXA Marie VOISINNE
 1 Rue Jacques Brel
 87300 BELLAC



Tel : 05 55 68 04 90
 Mail: agence.voisinne@axa.fr
 n° Orias : 14.000.482

**ELECTRICITE GENERALE
 Fabien PLANCKEEL**



Installation, Dépannage, Chauffage,
 Télévision, Portail, Alarme, Domotique

06 06 85 26 04

ROUTE DU COURET PEYRAT DE BELLAC

SARL BELLAC AMBULANCES



**V.S.L.
 TAXIS**

Marie-Lise & Pascal GODRIE

B.P. 27 - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 70 56

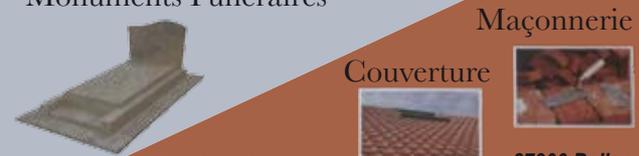
4 autorisations de taxi : Peyrat-de-Bellac,
 Mézières-sur-Issoire et Busière-Boffy

Gilles COURTIOUX

Monuments Funéraires

Maçonnerie

Couverture



1 rue des maisons neuves 87300 Bellac
05.55.68.76.98 - 06.73.46.55.13

**ENTRETIEN
 PARCS & JARDINS**

BREDIER Didier

Tonte - Taille haies
 Élagage avec nacelle
 Débroussaillage
 Petits travaux mini-pelle
 Divers travaux micro tracteur
 (labour, gyrobroyeur, rotovator)
 Nettoyage haute pression
 Broyage branches



17, route de Sissac - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC
 Tél. 05 55 60 87 20 - Port. 06 98 56 61 76
 Email : bredier.didier@bbox.fr

Votre **Boulangier** Pâtisier

**La
 Panetière**

Salon de Thé

**BARON
 Frères**

Michaël & Baptiste
 24, rue Thiers - 87300 Bellac
Tél. 05 55 68 06 12

Agence **PODAVINI-LIGONNIERE**

Acheter - Vendre
Louer - Gérer



Alice LIGONNIERE,
Un professionnel qualifié
AGENT IMMOBILIER

5 Place du PALAIS 87300 BELLAC
05 55 68 72 06
immobellac@wanadoo.fr
www.immobellac.fr



TAXI CORDIER
05 55 68 14 67
06 61 58 88 05

TAXIS TPWR 24/7 24H/24
VEHICULES CLIMATISES DE LA BERLINE AU MINIBUS

TAXI

TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
TRANSPORTS MEDICAUX-TIERS PAYANT
GARES ET AEROPORTS
VEHICULES DE 1 A 8 PLACES-CLIMATISES

Communes de stationnement: Bellac-Peyrat-de-Bellac-Mézières/Doire-Magnac-Lavaud-
et Juran-Lavaud. Siret:50145068800020

Votre fidélité récompensée
Ets TERRADE
Quincaillerie, Bricolage
Bellac
Tel: 05.55.68.00.21

**Quincaillerie
Bricolage
Jardin**

Entreprise de Maçonnerie
Michel DUCHIRON
CONSTRUCTION RENOVATION
FAÇADE COUVERTURE
ISOLATION PAR L'EXTERIEUR
Route du Breuil
87300 Peyrat-de-Bellac
Tel: **05.55.68.08.54**
R.M. 402 508 162

ALIZÉE LISE FLEURS
FLEURISTE
DÉCORATRICE
22, av. Jean Jaurès
87300 BELLAC
05 55 68 45 26

BRULÉ et Fils
Pâtissier - Traiteur - Chocolatier - Glacier
19, Rue du Coq
87300 BELLAC
Tél. 05 55 68 15 93

MEUBLES ANDRIEU
conseil - qualité - service

Meubles tous styles
- CUISINES SUR MESURE -
Route de Poitiers - BELLAC
05 55 68 14 43